



LE SENONCHOIS magazine

Bulletin Municipal de Senonches
N°25 | Décembre 2022 | www.senonches.fr

LA VIE EN VILLE

Point travaux

Une nouvelle aire de jeux !

SOMMAIRE

Le Senonchois magazine n°25 - Décembre 2022



4

DOSSIER :
POINT SUR LES TRAVAUX DU CENTRE-VILLE

8

Services techniques / Éclairage public / Sécurité

10

Vos démarches en mairie / Services publics
CCAS / Commémoration

14

Votre espace France Services : Pour qui ? Pourquoi ?
Urbanisme / Nouveaux commerces et services

24

Les amis de la Forêt / PNRP / ONF
Château de Senonches / Office de Tourisme

32

Comité des fêtes / Comité de jumelage / Médiathèque
Harmonie / Écoles / MAS

40

LES ASSOCIATIONS

46

AGENDA



Le Senonchois Magazine

Bulletin municipal de Senonches
et ses communes associées
(La Ville-aux-Nonains et Tardais)

Directeur de la publication : Xavier Nicolas
Rédaction : Mairie de Senonches et partenaires.
Crédits photo couverture : Elodie Bossennec
Crédits photos : Ville de Senonches /
Tous les participants qui nous ont permis
d'utiliser leurs images.
Crédits images d'illustrations : Freepik

Conception et PAO : Elodie Bossennec
06 14 70 33 75 / elodiebossennec@gmail.com
N°SIRET : 50090810800011

Impression : Imprimerie Chauveau
7 Av. Gustave Eiffel, 28630 Gellainville
Tél. 02 37 88 18 81
N°SIRET : 33315830100049
Parution : Décembre 2022
Tirage : 2 000 exemplaires

CONTACT

Mairie de Senonches
2 rue de Verdun
28250 Senonches

Tél. : 02 37 37 76 76
Fax : 02 37 37 92 92



Retrouvez **Le Senonchois Magazine**
et l'actualité de votre commune
sur www.senonches.fr
ou en flashant le QRCode
ci-contre.



Édito

par Xavier Nicolas,
Maire de Senonches



Chères Senonchoises,
chers Senonchois,

L'année 2022 se termine dans un contexte géopolitique complexe qui souligne notre dépendance industrielle (l'industrie ne représente plus qu'environ 12,5% du PIB de la France) et énergétique.

Vous constatez l'évolution des prix et nous devons construire les budgets de notre commune et de notre Communauté de Communes en intégrant ces fortes augmentations (triplement des prix de l'électricité et du gaz en 2023 par rapport à 2022, augmentation des coûts de tous les travaux). Les conséquences sont également importantes sur la production d'eau potable et le fonctionnement des turbines de la station d'épuration.

Nous devons donc prendre des mesures pour contenir nos dépenses. Nous avons notamment décidé de passer nos 1100 points lumineux d'éclairage public en LED dans les mois qui viennent. Seuls 200 d'entre eux étaient jusqu'à présent équipés de cette technologie, très économe par rapport aux lampes à décharge et permettant de surcroît des abaissements de puissance la nuit sans danger pour la circulation.

Grâce au co-financement important apporté par Energie Eure-et-Loir, notre retour sur investissement sera rapide. Des extinctions nocturnes totales pourront aussi s'envisager dans certains quartiers périphériques ou lorsque la protection de la biodiversité le justifie.

Les décorations de Noël sont maintenues car elles sont toutes en LED. Nous réduirons toutefois légèrement la période d'installation.

Il faudra également baisser la consommation énergétique dans tous les bâtiments publics en optimisant la température des locaux et en mutualisant l'utilisation des salles de réunions pour les associations comme pour tous les utilisateurs. Nous comptons sur le sens des responsabilités de chacun.

A ce propos, la salle annexe de la mairie, qui servait à diverses réunions est désormais totalement occupée par l'Espace France Services et ses nombreux partenaires (CAF, Pôle Emploi, Impôts, CARSAT, Mission Locale, CPAM, SOLIHA, conciliatrice de justice, ADIL, assistante sociale, ADS emploi, ANTS, association GRACES, MSA).

La création de cet espace, qui mobilise deux collaboratrices de la Communauté de Communes, et les nombreux services publics qui assurent leurs permanences est un atout important pour notre territoire et pour chacune et chacun d'entre nous mais il nécessite des locaux importants.

Par conséquent, nous avons redéployé la salle de réunion prêtée à toutes et tous et notamment aux associations au sein de l'ancienne perception. A ce propos nous sommes toujours à la recherche de volontaires pour reconstituer le club de tennis dont les terrains ont été intégralement remis à neuf.

Concernant les travaux en cours, nous engageons le chantier d'ouverture des anciennes halles qui se poursuivra par la végétalisation et la rénovation de l'espace situé entre ces anciennes halles et le château (nouvelle place du château).

De nombreux équipements ont été installés : construction d'un city stade au sein du complexe sportif et aménagement d'un espace ludique rue de la Pyramide pour les jeunes.

Vous pouvez aussi constater la campagne de suppression des derniers branchements d'eau en plomb iden-

tifiés dans plusieurs quartiers du centre-ville. Nous allons également renforcer les canalisations d'eau potable rue de la Becquetterie, rue des Moulins et rue des Fours à Chaux.

Dans un tout autre domaine et comme nous vous en avons informés, nous allons installer en 2023 une dizaine de caméras de vidéo protection, co-financées par le Département et l'Etat afin d'améliorer la sécurité publique et faciliter le travail de nos gendarmes.

Nous avons également bien avancé concernant la réalisation de nos nouveaux documents d'urbanisme et le PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) de notre Communauté de Communes des Forêts du Perche devrait pouvoir être définitivement adopté d'ici le début de l'été prochain.

Enfin, j'ai le plaisir de vous informer que le jury chargé d'attribuer le label des villes et villages fleuris vient de reconduire notre classement 3 fleurs jusqu'en 2025 grâce au concours de nos services mais aussi grâce à l'engagement de toutes celles et tous ceux qui y contribuent au niveau de leurs propres logements et jardins. Nous les en remercions très sincèrement.

J'espère aussi pouvoir faire remettre, avec l'appui de Monsieur Christophe Le Dorven, Président du Département, la limitation de vitesse sur la D24 de Senonches à Chartres à 90 km/h et ainsi que sur la D941 de Verneuil à Senonches en passant par La Ferté-Vidame.

Il me reste à vous souhaiter de joyeuses fêtes de Noël et de fin d'année et à vous présenter, avec tous mes collègues du Conseil Municipal, nos meilleurs vœux de santé, de bonheur et de sérénité pour 2023.

Bien chèreusement

Xavier Nicolas



DOSSIER

POINT SUR LES TRAVAUX DU CENTRE-VILLE

Une nouvelle aire de jeux !

Le mois de novembre a marqué la fin de chantier pour l'entreprise COLAS, titulaire du lot n°1 du marché d'aménagement des espaces publics du centre-ville comme suite aux travaux de gros œuvre réalisés sur l'aire de jeux, rue de la Pyramide.

Il reste à ce jour la mise en sécurité de cet espace pour éviter notamment les intrusions de véhicules à moteur (rodéos voitures, quads...) qui endommageraient cet espace ludique nouvellement créé, et la plantation de l'ensemble des massifs.

Ainsi, l'automne étant une période propice aux plantations, tous les végétaux commandés dans le cadre de cette phase de travaux, sont en cours de plantation.

Des arbres seront placés dans les jardinières maçonnées présentes sur le parking rue de la Pyramide, dans les fosses réalisées devant la mairie et devant l'épicerie rue Louis Peuret.

En ce qui concerne l'accès aux jeux rue de la Pyramide, notamment la tyrolienne et l'araignée, la commune est en attente du certificat de conformité pour en autoriser l'accès.



Parking rue de la Pyramide

En parallèle, compte tenu des différents délais relatifs aux appels d'offres, aux procédures et aux durées de chantier, la commune a déposé un nouveau permis d'aménager pour la phase de travaux en prenant en compte les remarques de l'Architecte des Bâtiments de France concernant la requalification de la place du Château (stationnement, gestion des déchets, circulation piétonne...).

Une nouvelle consultation des entreprises sera nécessaire avant le début des travaux, dont la date n'est pas encore fixée à ce jour.

POINT SUR LES TRAVAUX DES HALLES

Simultanément au projet d'aménagement des espaces publics, la commune s'est engagée dans une stratégie de revitalisation de son centre-bourg, en planifiant notamment des actions pour les 10 à 15 prochaines années.

Dans le cadre de ces actions, la réhabilitation des Halles (ancienne mairie) constitue le projet phare de requalification du bâti avec la création d'une « centralité ».

La démolition du rez-de-chaussée de l'ancienne mairie permettra de lier les deux espaces formés par la place des Halles et la place aux abords du château.

Après procédure de consultation des entreprises, séparée en cinq lots distincts, il a été attribué lors des sessions de conseil municipal des 8 septembre et 12 octobre derniers, les travaux aux entreprises suivantes :

- Lot n° 1 : Démolitions / Déplombage à la société SN TTC.
- Lot n° 2 : Gros œuvre / ravalement à la SARL COUTANT.
- Lot n° 3 : Menuiseries bois à la société MENUISERIE DESVAUX.
- Lot n° 4 : Faux plafonds à la société LMC.
- Lot n° 5 : Électricité à la société H2E.

Les travaux débutés au mois de décembre devraient se terminer au début de l'été prochain.

Zone bleue

Concernant l'aménagement général du centre-bourg de Senonches, nous rappelons que le stationnement est réglementé par arrêté municipal PVO2022.07 (zone bleue). Le stationnement en dehors des emplacements matérialisés au sol est de ce fait verbalisable, conformément aux lois et règlements en vigueur.

Ayant constaté plusieurs incivilités, les élus souhaitent informer une nouvelle fois la population, afin d'éviter la mise en place de verbalisations.



LE COMPLEXE SPORTIF S'AGRANDIT

Un City stade en libre accès

La Communauté de Communes des Forêts du Perche a décidé de développer l'offre de pratique sportive pour tous, en équipant le complexe sportif situé avenue de Badouleau.

L'objectif est d'identifier le complexe sportif de l'avenue de Badouleau, comme lieu référence pour la pratique du sport.

En complément du stade, des tennis, du dojo et du gymnase, un projet multi-activités est en cours d'étude et de recherche de financement pour offrir une pratique sport santé / sport pour tous, avec des équipements sportifs en accès libre.

Le premier équipement vient de voir le jour, il s'agit d'un City stade (stade multisports) de 30 mètres par 15.

Par sa capacité, ce nouvel équipement pourra accueillir différents publics :

- > Les scolaires (primaires et collège),
- > Les associations sportives,
- > Les accueils collectifs de mineurs (ALSH et Espace jeunes),
- > Les jeunes,
- > Les touristes, notamment d'Huttopia.

Sa taille lui confère la possibilité de réaliser plusieurs sports simultanément avec des groupes différents.



Équipé de panneaux de basket, de mini buts, de poteaux, il permet une multitude de sports différents.

Une mini piste d'athlétisme sera réalisée autour de celui-ci au printemps prochain. Elle permettra de s'entraîner à la course à pied, mais également de s'essayer au roller ou au vélo pour les plus jeunes.

TRAVAUX SECTEUR DES ÉVÉS

La communauté de communes des Forêts du Perche et le Conseil Départemental d'Eure-et-Loir ont travaillé conjointement pour assurer la réalisation d'un nouveau tapis sur l'avenue des Evés, entre la rue Albert Rémy et l'avenue Badouleau. La deuxième partie de la rue, jusqu'au Rond de Battenberg sera réalisée après l'enfouissement des réseaux secs.

Le nouveau réseau d'eaux usées est maintenant en service et les branchements de chacun des riverains sont en cours de raccordement.

Les travaux chez les riverains ayant signé une convention leur permettant de bénéficier des subventions de l'Agence de l'Eau Seine Normandie, sont en cours et devraient se terminer au mois d'avril 2023.

L'enfouissement des réseaux électriques et télécom, commencé en octobre 2022, avenue des Evés, rue de la Fontaine du Chemin et rue de la Tourbière, va se poursuivre en 2023 dans la rue de la Pyramide et l'avenue Badouleau (jusqu'à l'avenue Poucin).

En 2024, le renouvellement et l'effacement des réseaux aériens concernera l'avenue du Général de Gaulle et la rue de l'Orée du Bois. Ces travaux sont menés et cofinancés par Énergie Eure-et-Loir, sur sollicitation de la commune.

A l'issue de l'ensemble de ces travaux, la mairie procédera à la réfection, échelonnée sur plusieurs années, des chaussées et trottoirs des rues n'ayant pas encore bénéficié d'une remise en état d'ensemble.

ÉCOLE MATERNELLE DES VALLÉES TRAVAUX D'AGRANDISSEMENT

Un agrandissement d'environ 60 m² de la cantine de l'école maternelle des Vallées sera réalisé en 2023.



Ces travaux ont été entrepris par la commune en raison de la constante augmentation du nombre d'enfants déjeunant à la cantine. Ce sont en moyenne 70 élèves qui sont accueillis tous les midis.

Face à un problème de place et de bruit trop élevé dans le réfectoire existant, la municipalité a entrepris des travaux d'agrandissement qui permettront d'accueillir les enfants dans de meilleures conditions.



Plans coupe façades
Architecture Frédéric GAU



LA VIE EN VILLE

LES SERVICES DE LA VILLE Un véhicule électrique pour les services techniques

Xavier Nicolas ainsi que les élus de Senonches ont été heureux d'accueillir, le 4 octobre dernier, les commerçants et les entreprises qui ont permis l'acquisition d'un Kangoo Renault électrique destiné aux services techniques de la ville.

L'acquisition de ce véhicule utilitaire et écologique a été concrétisée grâce à la proposition de M. Valéry Perier, adjoint à la mairie de Senonches en charge des services techniques. Il a notamment suggéré de faire appel à la générosité des entreprises locales pour aider au financement du véhicule en échange de sponsoring sur la carrosserie de ce dernier.

Douze commerçants et entreprises ont adhéré à ce projet qui leur donne une bonne visibilité sur le territoire.

Le Kangoo électrique effectue environ 240 kilomètres par semaine, en diffusant leur image et leurs coordonnées.

En plus d'être écologique, c'est une opération économique pour la ville de Senonches puisque ce sont les annonceurs qui permettent de financer ce véhicule.



ÉCONOMIE D'ÉNERGIE Un éclairage public 100% LED !



Dans le cadre de notre politique de réduction de nos charges de fonctionnement, la commission travaux a identifié la nécessité d'intervenir sur l'ensemble des matériels d'éclairage public.

Aussi, conjointement avec Énergie Eure-et-Loir, un plan d'action a été mené afin d'envisager d'une part le remplacement de l'ensemble des sources lumineuses énergivores par une solution LED et, d'autre part, un abaissement du flux lumineux entre minuit et 5h du matin.

La technologie LED permet d'être autant, voire plus efficace en termes d'éclairage mais surtout beaucoup plus économe en termes d'énergie.

C'est un peu plus de 900 points lumineux qui vont être changés entre décembre 2022 et avril 2023. Cette opération sera réalisée rue par rue sans aucune gêne pour les riverains.

Grâce à cet investissement conjoint et conséquent d'Énergie Eure-et-Loir et de notre commune, nous envisageons de réduire d'environ 70 à 80% la consommation énergétique de notre éclairage public.

Cela nous permet ainsi de maîtriser nos dépenses de fonctionnement tout en garantissant la sécurité de nos concitoyens.

SÉCURITÉ



SENONCHES Sous vidéoprotection

Notre ville de Senonches a encore fait face à des actes d'incivilité, voire de dégradations de ses bâtiments et de ses espaces publics.

Aussi, pour tenter de dissuader les auteurs de troubles, le projet de mise en place d'une vidéoprotection a fait l'objet d'une réflexion globale entre les services de la mairie, les élus et la Gendarmerie Nationale.

A la suite de cette réflexion, le conseil municipal a délibéré en faveur de la mise en œuvre d'un système de vidéoprotection dédié à la sécurisation de son territoire. Bien entendu, ce système de vidéoprotection est mis en place dans un but préventif mais poursuivra néanmoins les objectifs suivants :

- Protection des bâtiments et des installations publiques ainsi que leurs abords ;
- Constatation d'éventuelles infractions par les services assermentés ;
- Visualisation des plaques d'immatriculation des véhicules circulant sur le territoire de la commune ;
- Prévention des atteintes à la sécurité des personnes et des biens.

L'objectif de ce système de vidéoprotection est, du fait de son effet dissuasif, de décourager les auteurs de troubles sans être une gêne pour nos concitoyens respectueux du droit.

SERVICES PUBLICS

Demande de Carte d'Identité ou de Passeport



La commune de Senonches est équipée d'un Dispositif de Recueil d'empreintes digitales (DR) pour réaliser Carte Nationale d'Identité et Passeport. Il permet une instruction sécurisée et dématérialisée.

Pour ce service, la mairie de Senonches vous reçoit tous les après-midis sur rendez-vous.

Un site internet est dédié aux RDV et aux remises de documents d'identité. Pour cela il suffit de vous rendre sur le site de la mairie de Senonches, le lien est sur la page d'accueil (ClicRdv) ou de nous appeler au 02 37 37 37 27.

Afin de faciliter votre démarche, il est conseillé de faire une pré-demande en ligne sur le site de l'ANTS ou sur le lien qui se trouve sur le site de la commune, dans la rubrique des démarches administratives : www.senonches.fr/la-mairie/demarches-administratives.

Si vous n'avez pas internet, il est possible de prendre RDV avec France Services, situé dans la cour de la mairie, au 02 37 37 37 30, afin que la personne responsable puisse vous aider à faire votre pré-demande.

Vous trouverez également sur le site de la mairie la liste des pièces à fournir pour les demandes de renouvellement ou pour une première demande.

N'hésitez pas à appeler pour toute demande de renseignement.



L'organisation de ma JDC, maintenant c'est en ligne !



Qui est recensé ?

Tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent obligatoirement se faire recenser dès l'âge de 16 ans.

Pourquoi être recensé ?

Le recensement permet à l'administration de :

- Convoquer le jeune pour qu'il effectue la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) ;
- L'inscrire d'office sur les listes électorales à ses 18 ans.

Quelle est la procédure ?

Le recensement s'effectue à la mairie de Senonches dans les 3 mois suivant le 16^{ème} anniversaire. Prendre rendez-vous au 02 37 37 37 27.

Les pièces à fournir :

- Une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport)
- Le livret de famille

Et après ?

4 mois après s'être fait recenser, il est particulièrement utile au jeune de créer son compte sur <http://www.majdc.fr/>, afin de télécharger sa convocation, changer la date de sa JDC lorsque celle-ci ne convient pas, localiser le lieu de la JDC et obtenir une attestation de participation.

Environ un an après le recensement, le jeune sera convié à effectuer sa JDC.

A l'issue de cette journée, il recevra un certificat individuel de participation, qui lui sera réclamé lors de toute inscription à un examen (CAP, BEP, baccalauréat...) ou concours (accès aux grandes écoles, à la fonction publique) soumis au contrôle de l'autorité publique, ainsi qu'à l'examen du permis de conduire.

ATTENTION : En cas de déménagement après vous être fait recenser, pensez à contacter votre Centre du Service National.

LA VIE EN VILLE

Réglementation sur le bruit



Les occupants et les utilisateurs des locaux d'habitation ou de leurs dépendances doivent prendre, de jour comme de nuit, toutes dispositions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par leurs comportements ou leurs activités.

LES CRIS D'ANIMAUX ET PARTICULIÈREMENT LES ABOIEMENTS DE CHIENS, les croassements des corneilles et corbeaux situés sur les grands arbres non élagués de

certaines propriétés privées, les bruits émanant des téléviseurs, chaînes acoustiques, radios, instruments de musique, appareils ménagers, dispositifs de ventilation, de climatisation, ou de production d'énergie sont interdits.

TOUTE RÉPARATION OU MISE AU POINT RÉPÉTÉE DE MOTEURS quelle qu'en soit la puissance est interdite si elle est à l'origine de nuisances pour le voisinage.

Cette interdiction s'applique également sur les voies publiques, les voies privées accessibles au public et dans les lieux publics.

LES TRAVAUX DE BRICOLAGE ET DE JARDINAGE effectués par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de

causer une gêne pour le voisinage en raison de leur durée, de leur répétition ou de leur intensité, tels que tondeuses à gazon, motoculteurs, tracteurs à usage privé, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, ne peuvent être effectués que :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 18h

Le dimanche de 10h à 12h.

LE NON RESPECT DE CES DISPOSITIONS DONNERA LIEU À VERBALISATION PAR LA GENDARMERIE NATIONALE

L'ADIL, CONSEIL GRATUIT, NEUTRE ET PERSONNALISÉ Répondre à vos questions relatives à l'habitat

VOUS VOUS POSEZ DES QUESTIONS SUR LE LOGEMENT ? VENEZ CONSULTER UN JURISTE DE L'ADIL. (AGENCE D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT)

Des juristes spécialisés en droit immobilier répondent à toutes vos questions « logement » qu'elles soient d'ordre juridique, financier ou fiscal.

Pour tout savoir sur : les relations propriétaires-locataires, les étapes de l'achat d'un logement, les aides à l'amélioration de l'habitat, la fiscalité, la copropriété, l'urbanisme, les relations de voisinage, n'hésitez pas à les consulter.

Par téléphone au 02 38 62 47 07

Du lundi au jeudi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h30

Le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h

Sur RDV à Mainvilliers, Esplanade Martial Taugourdeau 3 rue Philarète Chasles Ou dans le cadre de permanences départementales.

Pour connaître les permanences à Senonches et/ou prendre RDV au 02 38 62 47 07

Courriel : adil@adil45-28.org

Informations complètes et documentations sur :

www.adil45-28.org



SERVICES DE LA MAIRIE

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE Le banquet des anciens tant attendu !

Le Centre Communal d'Action Sociale vous accueille et vous accompagne pour toutes demandes d'aides financières, aides sociales (APA, Aide sociale à l'hébergement, aides financières ponctuelles...). Vous pouvez contacter Mme Valenti-Gauthier au 02.37.37.76 du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h (17h le vendredi).



Cette année le Banquet des anciens a de nouveau pu être organisé. Il a eu lieu le dimanche 9 octobre. 150 convives se sont retrouvés autour d'un repas pour passer un moment convivial. A cette occasion, les doyens et doyennes de la journée ont été mis à l'honneur et ont reçu un petit cadeau offert par la mairie.

La distribution de Colis de fin d'année a eu lieu les 8 et 9 décembre à la salle des fêtes de Senonches. Janine DUTTON et Liliane YVEN, adjointes au maire, et les membres du CCAS

ont eu le plaisir de recevoir nos anciens afin de leur remettre leurs colis et de partager avec eux un moment festif. Des couvertures en polaire ont été offertes aux résidents de l'EHPAD Périer lors du spectacle de Noël de l'établissement.

Mutuelle Communale

Depuis le 1^{er} janvier 2020 un partenariat entre la commune et le Groupe AXA France a été mis en place pour proposer une complémentaire santé à un tarif négocié. Cette offre est réservée aux personnes retraitées, aux travailleurs non-salariés et aux demandeurs d'emploi qui n'ont pas de couverture.

Cette année, le conseil municipal a souhaité relancer un appel à partenariat afin d'étudier de nouvelles offres dans le but d'offrir le meilleur service aux administrés. Un nouveau partenariat prendra donc effet au 1^{er} janvier 2023. Dès réunions d'informations seront proposées en début d'année 2023.

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à prendre contact avec Mme Valenti-Gauthier.



Couverture offerte aux résidents de l'EHPAD et colis offert aux anciens de la commune.

UNE RETRAITE BIEN MÉRITÉE POUR MICHEL ET BRUNO !



Le mercredi 9 novembre dernier a été organisé, dans la salle des mariages de la mairie, un pot de l'amitié en l'honneur du départ à la retraite de Michel et Bruno, agents des services techniques de la commune.

Après avoir été électricien dans le privé, Michel Gresillon est arrivé à la mairie de Senonches en octobre 2007 puis titularisé un an plus tard.

Après avoir travaillé aux écuries de Mme Isabelle Brel, l'Oakland Reining Horses, Bruno Lacour est arrivé à la mairie de Senonches en mars 2018.

Nous les remercions chaleureusement pour leur implication dans un travail parfois éprouvant physiquement. Les services de la mairie ainsi que les élus de la commune, leur souhaitent une agréable et heureuse retraite bien méritée !

CÉRÉMONIE

104^{ÈME}

ANNIVERSAIRE DE L'ARMISTICE

Commémoration du 11 novembre 1918



La journée du 11 novembre est dédiée à la mémoire de l'Armistice de 1918. Cet année nous commémorons le 104^{ème} anniversaire de cet évènement majeur de notre histoire.

Depuis 2012, sont également honorés lors de cette commémoration les soldats des nouvelles générations, morts au combat dans l'accomplissement de leur devoir.

La matinée a débuté par 2 petites cérémonies aux Monuments aux Morts de La Ville-aux-Nonains et Tardais et par une messe.

A 11h, les élus senonchois, les Anciens Combattants de la commune et leur drapeau, les sapeurs-pompiers, l'Harmonie municipale, et un public senonchois fort nombreux se sont retrouvés au Monument aux Morts rue de Verdun.

Après les traditionnels lever des couleurs et ravivage de la flamme, deux textes ont été lus devant l'assistance, le premier par 4 élèves de l'école Jacques-Yves Cousteau, le second, texte officiel de la secrétaire d'État chargée

des Anciens Combattants et de la Mémoire, Mme Patricia Miralles, a été lu par M. Xavier Nicolas, maire de Senonches. A l'issue de cette dernière lecture, les noms de deux soldats Morts pour la France durant l'année écoulée ont été évoqués - le Maréchal des Logis Chef Adrien Quelin (29 ans) et le Brigadier-chef Alexandre Martin (25 ans) décédés au Mali.

Deux gerbes ont été déposées devant le monument, l'une par Mme Elisabeth Standaert, Présidente de la section UNC (Union Nationale des Combattants) de Senonches, et la seconde par M. Xavier Nicolas, au nom de la municipalité.

Les personnes présentes ont ensuite entonné la Marseillaise avec ferveur. L'ensemble des participants a été invité à un vin d'honneur en salle des mariages.

INFOS PRATIQUES

VOTRE ESPACE FRANCE SERVICES POUR QUI ? POURQUOI ?

Les agents de France Services vous informent et vous accompagnent dans toutes vos démarches du quotidien !




**FORMATION
EMPLOI
RETRAITE**

Inscription à pôle emploi, recherche d'emploi ou de formation, prime d'activité, préparer sa retraite, pension de réversion...



**LOGEMENT
HABITAT**

Demande de subventions travaux, amélioration de l'habitat, allocations logement...



IMPÔTS

Déclaration de revenus, prélèvement à la source, taxe foncière...



**ÉTAT CIVIL
FAMILLE
SOCIAL**

Carte grise, permis de conduire, pré-demande de papiers d'identité, allocations familiales, informations jeunesse...



France Services
Proche de vous au quotidien



**SANTÉ
ASSURANCE
MALADIE**

Dossier CPAM, carte vitale, attestation d'assurance maladie, mutuelles...



**JUSTICE
MÉDIATION**

Accès au droit, droit de la femme et de la famille, dossier juridictionnel, conciliateur de justice...

PERMANENCES DES PARTENAIRES LOCAUX



MISSION LOCALE

Quand ?

Le jeudi matin / Sur RDV

Qui ?

Mme MINIUTTI,
Conseillère en insertion
06.66.37.64.31
02.37.38.54.67



SERVICE DÉPARTEMENTAL D'EURE-ET-LOIR

Quand ?

Le mardi matin / Sur RDV

Qui ?

Madame EDOUARD,
Assistante sociale
Madame GRONDARD,
Assistante sociale
02.37.65.82.64



CARSAT CENTRE-VAL DE LOIRE

Quand ?

3^{ème} mercredi de chaque mois / Sur RDV

Qui ?

Mme GUILLEMAIN,
Conseillère retraite
Composer le 3960



ASSOCIATION GRACES

Quand ?

2^{ème} mercredi de chaque mois

Qui ?

Mme TSOULI-MOUATTAR
02.37.50.08.32



ADS EMPLOI

Quand ?

Le mardi 14h-17h / Sur RDV
Le vendredi en journée / Sur RDV

Qui ?

Mme LALANDE, Responsable d'antenne
06.42.53.80.48



CIDFF

Centre d'information sur les droits des femmes et des familles

Quand ?

Le mardi matin / Sur RDV

Qui ?

Juriste
02.37.37.37.30



POINT INFORMATION JEUNESSE

Quand ?

Du mardi au jeudi 10h-12h / 14h-18h (sans RDV)

Qui ?

M. LE MEUR Jérôme,
Informateur Jeunesse
M. DILLARD Jessy,
Informateur Jeunesse
Courriel : pij@foretsduperche.fr



RÉSEAU FAIRE ET ADIL

Quand ?

1^{er} mercredi après-midi de chaque mois / Sur RDV
02.38.62.47.07



POINT JUSTICE

Quand ?

Le mercredi matin / Sur RDV

Qui ?

Mme BRISARD,
Conciliateur de justice
02.37.37.37.30

ESPACE FRANCE SERVICES DES FORÊTS DU PERCHE

Dans la cour de la mairie de Senonches.

Anaïs DERANSY, coordinatrice
Nathalie MARTEL, agent d'accueil

Téléphone : 02 37 37 37 30

Courriel : msap@foretsduperche.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au jeudi

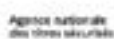
de 9h à 13h sans rendez-vous
de 14h à 18h sur rendez-vous

Le vendredi

de 9h à 12h sans rendez-vous
de 14h à 17h sur rendez-vous

DEMARCHES ADMINISTRATIVES

N'hésitez pas à contacter les agents France Services pour toute autre demande.



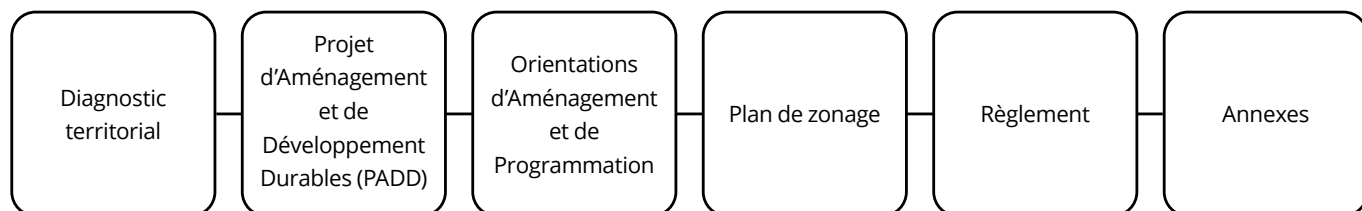
AMÉNAGEMENTS

URBANISME

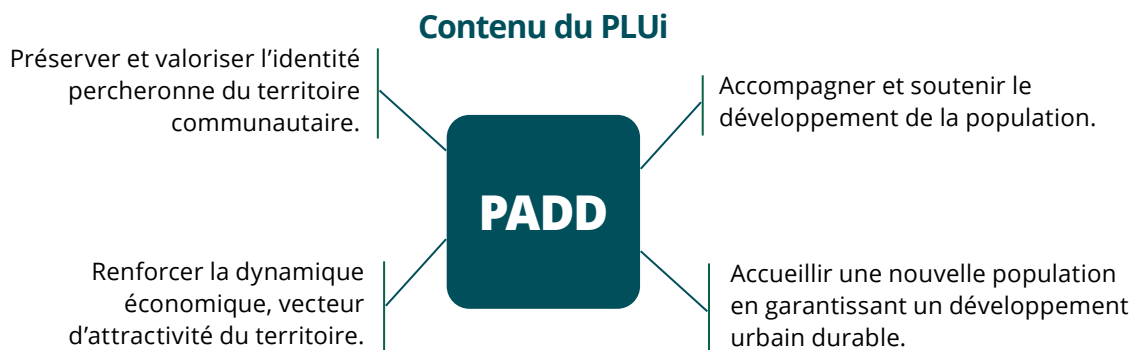
Élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Dans le cadre de l'élaboration du PLUi, un diagnostic territorial a été élaboré et présenté par l'intermédiaire de panneaux d'exposition et d'articles dans le bulletin communautaire. Après ce diagnostic, la réflexion se poursuit en examinant le territoire au travers de cinq grandes thématiques :

- > Le développement de l'habitat,
- > Les équipements,
- > Le développement économique,
- > Les transports et déplacements,
- > L'environnement et le paysage.



Des enjeux du diagnostic et dans le respect du SRADDET (Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires) voté par la région et du SCoT (Schéma de cohérence territoriale) adopté par le PETR (Pôle d'équilibre territorial et rural) du Perche, découle le Projet d'Aménagement et de Développement Durables qui définit les orientations générales d'urbanisme et d'aménagement retenues pour l'ensemble du territoire des Forêts du Perche. Il retient, à ce stade, les grandes orientations suivantes :



Dans le cadre de la concertation avec la population, un registre est disponible au siège de la communauté de communes des Forêts du Perche et dans chacune des mairies afin de recueillir vos attentes, suggestions et remarques au fur et à mesure du déroulement de la procédure d'élaboration et ce jusqu'à l'arrêt de projet.

La page suivante expose une synthèse cartographique des orientations définies pour le Projet d'Aménagement et de Développement Durables communautaire.

Retrouver l'ensemble des cartes sur :

www.senonches.fr/communauté-de-communes/plan-local-durbanisme-intercommunal/

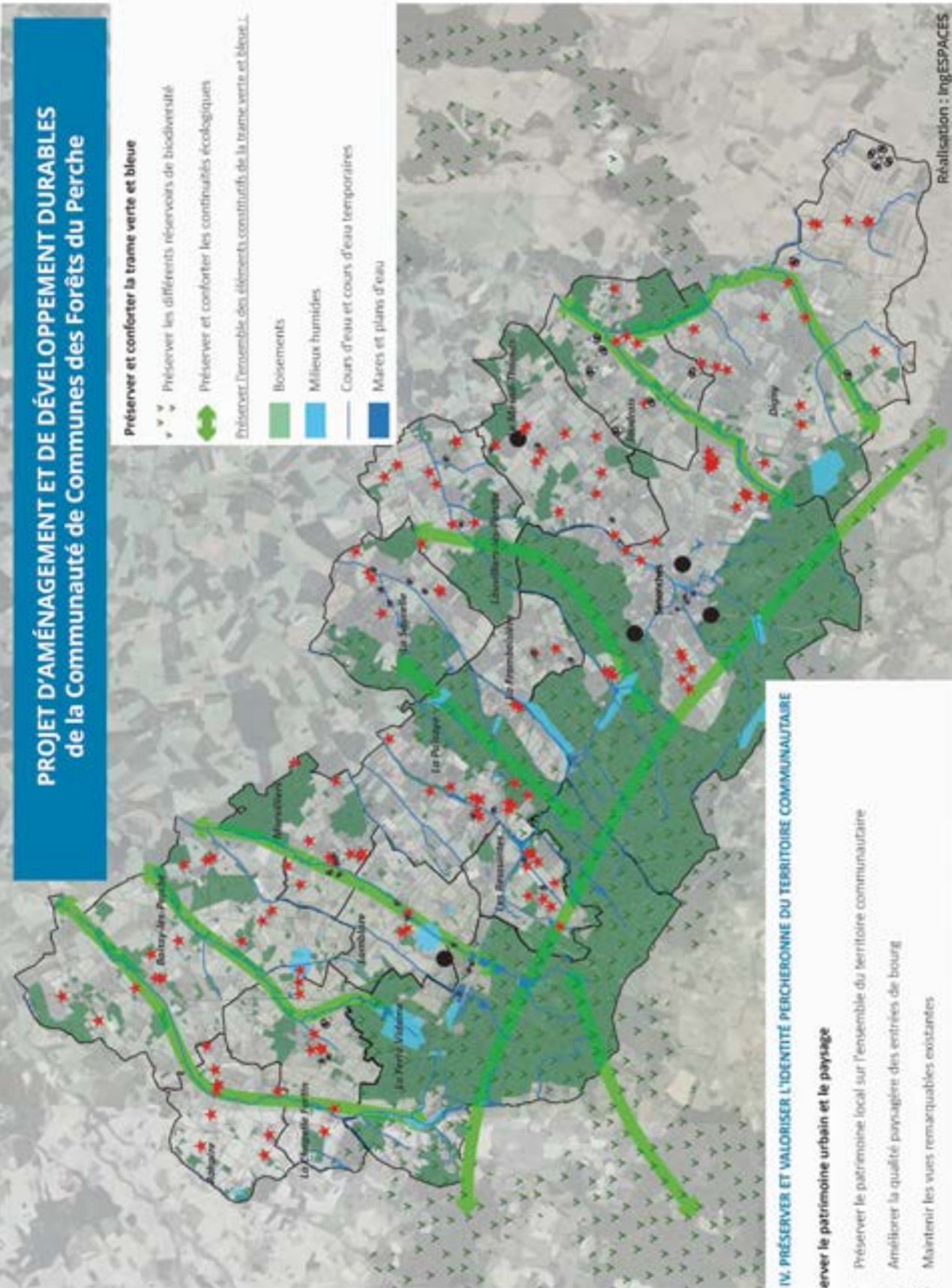


PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES de la Communauté de Communes des Forêts du Perche

Préserver et conforter la trame verte et bleue

- ▼ ▼ Préserver les différents réservoirs de biodiversité
- ➡ Préserver et conforter les continuités écologiques
- Préserver l'ensemble des éléments constitutifs de la trame verte et bleue :

- Boisements
- Milieux humides
- Cours d'eau et cours d'eau temporaires
- Mares et plans d'eau



AXE IV. PRÉSERVER ET VALORISER L'IDENTITÉ PERCHERONNE DU TERRITOIRE COMMUNAUTAIRE

Préserver le patrimoine urbain et le paysage

- ★ Préserver le patrimoine local sur l'ensemble du territoire communautaire
- Améliorer la qualité paysagère des entrées de bourg
- 🗿 Maintenir les vues remarquables existantes

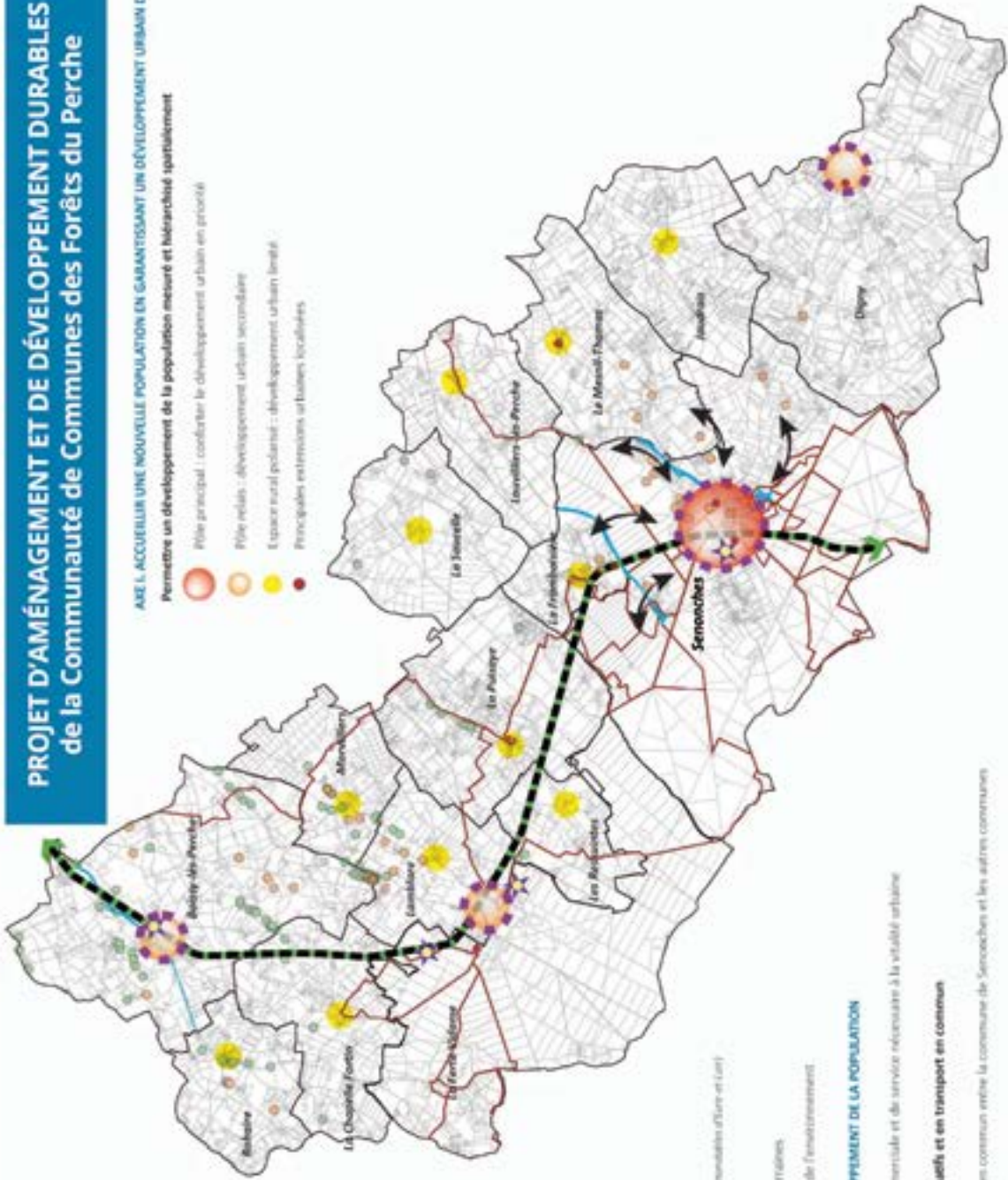
Réalisation : IngESPACES

PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES de la Communauté de Communes des Forêts du Perche

AXE I. ACCUEILLIR UNE NOUVELLE POPULATION EN GARANTISSANT UN DÉVELOPPEMENT URBAIN DURABLE

Permettre un développement de la population mesuré et hiérarchisé spatialement

-  Pôle principal : conforter le développement urbain en priorité
-  Pôle relais : développement urbain secondaire
-  Espace rural polarisé : développement urbain limité
-  Principales extensions urbaines localisées



Limiter l'exposition au risque de la population

-  Risque inondation (courir) : aller des zones menacées d'Inre et Luy
-  Risque lié à la présence de ruisselers
-  Risque lié à la présence de cavités souterraines
-  Installations classées pour la protection de l'environnement

AXE II. ACCOMPAGNER ET SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DE LA POPULATION

Favoriser et dynamiser l'activité commerciale et de service récréative à la vitalité urbaine

Améliorer la part des déplacements doux, alternatifs et en transport en commun

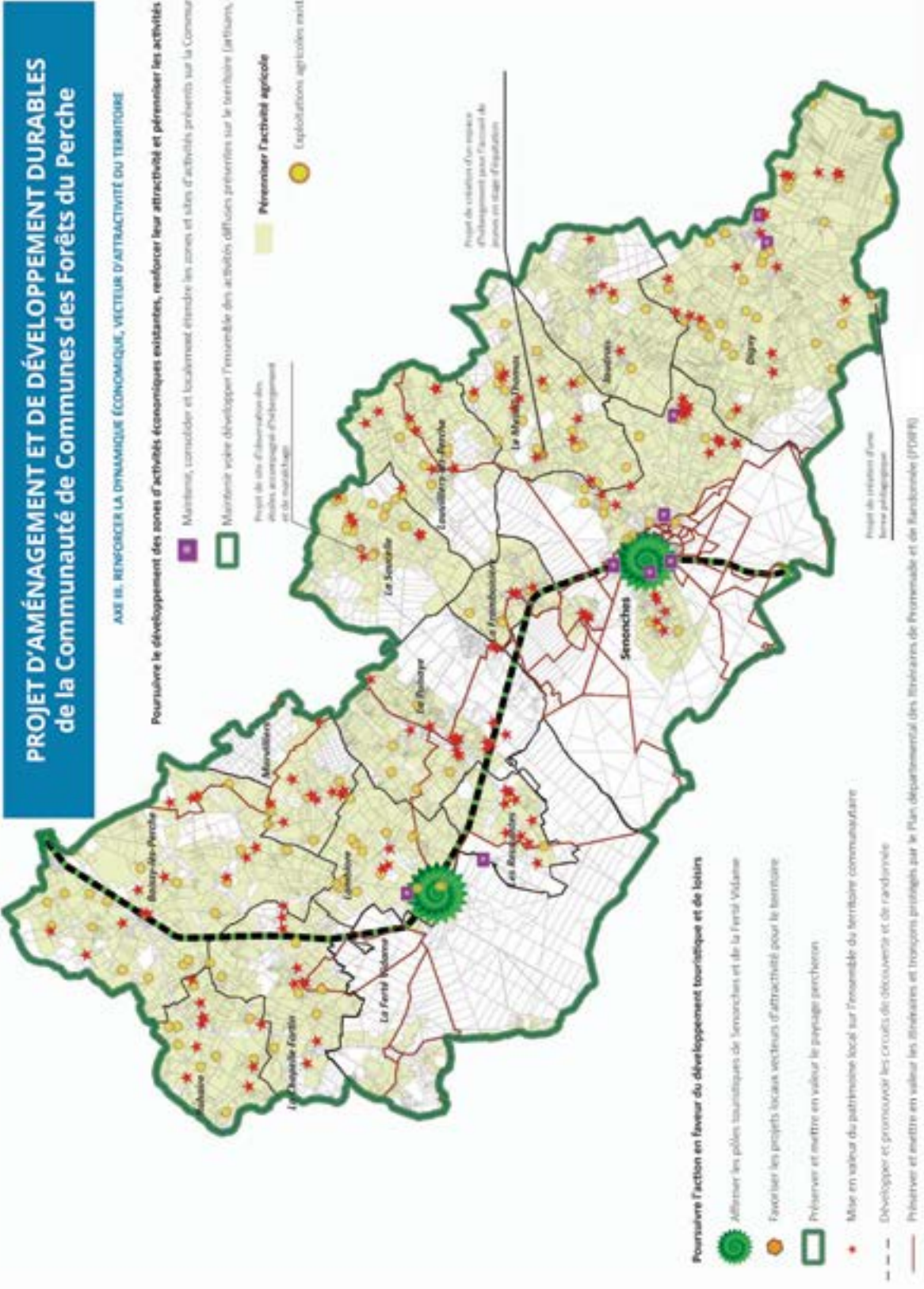
-  Améliorer les connexions en transport en commun entre la commune de Senonches et les autres communes
-  Préserver les liaisons douces existantes
-  Améliorer localement l'ancienne voie de chemin de fer

PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES de la Communauté de Communes des Forêts du Perche

AXE III. RENFORCER LA DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE, VECTEUR D'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

Poursuivre le développement des zones d'activités économiques existantes, renforcer leur attractivité et pérenniser les activités diffusées sur le territoire. Maintenir, consolider et localement étendre les zones et sites d'activités présents sur la Communauté de Communes.

-  Maintien, consolider et localement étendre les zones et sites d'activités présents sur la Communauté de Communes
-  Maintien et développement de sites existants diffusés sur le territoire (artisans, commerçants...)
-  Projet de site d'observation des oiseaux accompagnés d'hébergement et de marais secs
-  Pérenniser l'activité agricole
-  Exploitations agricoles existantes



Poursuivre l'action en faveur du développement touristique et de loisirs

-  Affirmer les pôles touristiques de Senonches et de La Ferté-Vidame
-  Favoriser les projets locaux vecteurs d'attractivité pour le territoire
-  Préserver et mettre en valeur le paysage percheron
-  Mise en valeur du patrimoine local sur l'ensemble du territoire communautaire
-  Développer et promouvoir les circuits de découverte et de randonnée
-  Préserver et mettre en valeur les itinéraires et tracings protégés par le Plan départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PIDPR)

NOUVEAUX SERVICES

Et commerces

CHRISTINE DELANNOY COUTURE **Artisan Décorateur**

*Depuis le 24 octobre dernier,
Christine vous propose ses services
d'artisan couturière dans le centre ville
de Senonches.*



Installée dans le local communal destiné aux commerces qui souhaitent tester leur activité, Christine Delannoy exerce le métier passionnant d'artisan décorateur.

Après plus de 30 ans passés à Paris, elle est venue s'installer dans la région depuis une dizaine d'années. À la suite d'une reconversion professionnelle, Christine s'est dirigée vers ce très noble métier. Elle vous propose des décors en ameublement sur mesures : rideaux, housse de canapé, housse de fauteuil, coussins, avec un choix de tissus sélectionnés auprès d'éditeurs français de renom tels que la Maison Pierre Frey, Houllès ou encore Nobilis. Christine complète son activité en proposant des retouches de vêtements, fermetures éclairs et ourlets.

CHRISTINE DELANNOY COUTURE
2 Rue Louis Peuret à Senonches
Tél. : 07 82 31 99 94
christinedelannoycouture@gmail.com

Du mardi au samedi de 9h30 à 12h30
et de 14h à 18h30

Un nouveau site dédié aux commerçants et artisans senonchois !

*Retrouvez dorénavant les commerçants et
artisans de notre commune sur un nouveau site
qui leur est dédié ! Leurs infos pratiques et leurs
actualités (menus, produits, tarifs...) seront
désormais en ligne pour ne rien rater !*



Rendez-vous sur :
www.commerces-senonches.fr



Réouverture imminente de la boucherie de la rue Louis Peuret !

M. Pringé et Mme Sarriau auront terminé de s'installer au cours du premier trimestre 2023. Nous ne manquerons pas de vous les présenter à la prochaine édition de ce magazine.

NOUVELLE ASSOCIATION Au Lutin Perché

Une nouvelle association qui vous proposera de vous retrouver autour de jeux de société modernes, verra le jour début 2023. Le nouveau club du Lutin Perché proposera probablement des séances de jeux le vendredi soir de 20h à minuit.

Vous pouvez vous inscrire dès maintenant auprès de M. Fabrice Labonde au 06 86 08 97 01 ou consulter la page Facebook #Le Lutin Perché.

Venez nombreux nous rejoindre !



Le Domaine de Tardais

Location d'un lieu d'exception

Je m'appelle Kausalya GALANTI et avec mon mari Romain, à 40 ans, nous avons décidé de quitter les Yvelines pour venir nous installer dans le Perche. Nous sommes les heureux propriétaires du Domaine de Tardais situé à la sortie de Senonches à côté du château de Tardais.

Jusqu'à septembre dernier, je travaillais pour le siège de la Croix-Rouge française à Montrouge. Romain travaille aux éditions QUAE, les éditions scientifiques de l'INRAE. Le télétravail nous a énormément facilité le changement de vie auquel nous aspirions. La découverte du Perche fut une belle surprise, il y a tellement de choses à voir ! Nous avons l'impression d'être tous les week-end en vacances ! Nous sommes d'autant plus ravis de notre choix depuis la naissance de notre petit tardaisien en septembre 2021.

Nous avons eu le coup de cœur fin 2019 pour cette ancienne ferme seigneuriale composée d'un gîte de groupe, d'une salle de réception, d'une habitation privée et de garde-meubles. Nous nous sommes lancés dans la location de salles pour événements familiaux tels que les mariages, anniversaires, baptêmes mais aussi pour les séminaires d'entreprise ou les associations sportives.

Et puis la crise sanitaire est arrivée. Nous avons profité de cette période pour lancer des travaux accompagnés d'un architecte notamment au niveau de la salle de réception. Aujourd'hui nous pouvons accueillir toute l'année jusqu'à 100 personnes assises. Nous avons également créé une cuisine pour les traiteurs, des accès PMR, un escalier en bois dans le jardin intérieur pour les cérémonies laïques et une 2^{ème} salle plus petite qui permet par exemple lors de mariages d'avoir un espace enfant ou un plan B pour le vin d'honneur en cas de pluie. Ces 2 salles peuvent être louées par des entreprises ou des associations pour des réunions en semaine. Les prochains travaux vont concerner notre colombier du 14^{ème} siècle dans lequel nous souhaitons créer un gîte nuptial pour nos futurs mariés. Nous avons également le potentiel pour augmenter la capacité de couchages et passer de 15 à 40 couchages prochainement.

Le gîte quant à lui, a été créé par les anciens propriétaires. C'est une maison de 300m², classée meublé de tourisme 4 étoiles, qui peut accueillir des familles ou des groupes d'amis jusqu'à 15 personnes. Nous venons d'y ajouter une piscine extérieure chauffée en plus du terrain de pétanque et de la grande terrasse.

Le lieu, calme et paisible, attire également les professeurs de yoga qui y organisent des week-end « Bien-être ». Nous publions régulièrement les dates sur les pages facebook et instagram du Domaine de Tardais.

Nous nous sommes entourés de nombreux prestataires locaux (traiteurs, DJ, photographe, fleuristes, animateurs pour enfants...) que nous recommandons avec plaisir.

Nous souhaitons vraiment contribuer à l'économie de notre nouvelle région d'adoption.

La plupart de nos clients viennent de la région parisienne et de Chartres. Mais nous serions ravis d'attirer les Senonchois et la population de la communauté de communes ainsi que les entreprises et les associations locales pour tout type d'événement. Nous avons la chance d'avoir un parking privé de 4000m² pour accueillir du monde.

Nous souhaiterions également organiser des galas de charité pour aider les petites associations caritatives locales à lever des fonds.

On fourmille d'idées et on encourage les gens à nous proposer des événements à organiser afin de faire vivre ce magnifique endroit et d'en faire profiter le plus grand nombre (concerts, pièces de théâtre, expositions d'art, brocantes, etc...). On vous attend pour les concrétiser !

Kausalya et Romain GALANTI
21 route des étangs
28250 Senonches (Tardais)
Tél. : 06 12 55 62 63

Site internet : www.ledomainedetardais.fr
Instagram : #domainedetardais
Facebook : #Ledomainedetardais.fr



Je trie, avant mon passage en déchèterie

Dépôts autorisés



AMEUBLEMENT



TEXTILES



BOIS



DÉCHETS VERTS



MÉTAUX



ENCOMBRANTS



DEE



CARTONS



GRAVATS



RADIOGRAPHIES



BATTERIES



LAMPES



HUILES
DE FRITURE



PILES
ACCUMULATEURS



HUILES
DE VIDANGE



CARTOUCHES
D'ENCRE



DÉCHETS DIFFUS
SPÉCIFIQUES



DASRI DES
PARTICULIERS

Dépôts ~~INTERDITS~~



BOUTEILLES DE GAZ



EXTINCTEURS



PNEUS



AMIANTES



MÉDICAMENTS

Conditions d'accès en déchèterie

- Présenter sa carte d'accès en déchèterie (à demander sur le site du Sirtom)
- Respecter les quotas : 1m³ de déchets sauf déchets verts 2m³
- Respecter les horaires d'accès

Pour gagner du temps lors de mon passage

- **Je trie les déchets** par catégorie
- **Je dissocie les matières** pour quelles soient valorisées. Par exemple je démonte une table qui a un pied en métal et un plateau en verre
- **Je privilégie le compostage** de mes déchets verts

Pour toutes questions, n'hésitez pas à nous contacter
par téléphone au 02.37.23.32.63 ou par mail sirtomcourville@wanadoo.fr
Consultez notre site internet www.sirtom-courville.fr et notre Page Facebook Sirtom Courville



La loi LABBÉ, du nom du sénateur écologiste Joël Labbé, visant à mieux encadrer l'utilisation des produits phytosanitaires sur le territoire national, a interdit aux collectivités, depuis le 1^{er} janvier 2017, l'utilisation des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts, forêts, cimetières, promenades et voiries accessibles ou ouvertes au public.

ENTRETIEN DES TROTTOIRS

Quelles sont vos obligations ?

Du fait de cette loi, la commune, qui a par ailleurs signé la charte « Zéro pesticide » avec l'association Eure-et-Loir Nature, ne peut plus assurer le désherbage de l'ensemble des espaces publics. Nous demandons donc à chaque habitant de participer à l'effort collectif en désherbant le trottoir devant chez lui.

En effet, bien qu'un trottoir appartienne au domaine public, il y a obligation de l'entretenir en tant que riverain, que l'on soit locataire ou propriétaire de son logement.

Si un accident survient à cause d'un manquement à l'obligation d'entretien du trottoir, vous pouvez être poursuivi par la victime.

Par principe, il en est de même durant les périodes automnales et hivernales avec le ramassage des feuilles et le déblaiement éventuel de la neige.

Merci de votre compréhension.

LES ENCOMBRANTS

Le prochain ramassage des encombrants sur la commune se fera le mercredi 12 avril 2023

Nous vous rappelons qu'il est réservé aux personnes âgées n'ayant pas les moyens techniques d'emporter des choses trop grosses ou trop lourdes à la déchetterie ainsi qu'aux personnes en situation de handicap.

Par contre, ce service, que la mairie met à disposition gratuitement, n'est pas un service de ramassage de tout et de rien. Par conséquent, lorsqu'il y a de la vaisselle, des jouets, des petits appareils électriques, des bibelots, des déchets verts, etc..., ceux-ci peuvent être emmenés à la déchetterie ou mis dans la poubelle d'ordures ménagères pour ce qui ne se recycle pas.

Inscriptions auprès de Mme VIROULAUD au 02 37 37 37 27.



CONCOURS

MAISONS ET BALCONS FLEURIS L'investissement des participants toujours au rendez-vous !

Après deux années difficiles avec peu de manifestations, notre ville de Senonches a relancé avec vigueur son concours des maisons et balcons fleuris.

Comme l'an passé, 18 foyers se sont inscrits à l'édition 2022 du concours. Le jury, composé d'une dizaine d'élus senonchois, a visité l'ensemble des participants le soir du 6 juillet dernier.

Malgré un mois de juin très sec et des pelouses desséchées, l'investissement des participants était au rendez-vous et le fleurissement était magnifique.

Les critères demandés ont été respectés : impression générale, diversité des variétés, harmonie des couleurs, légèreté et originalité.

Comme l'an passé, les notes sont serrées. Les résultats ont été communiqués par les élus à l'occasion de la remise des prix qui s'est tenue le 25 novembre dernier dans la salle des mariages de la mairie. Les gagnants des trois premières places sont : Mme et M. Michon / Drouin, M. Maurice Metton et Mme Martine Desvaux. Bien entendu, tous les participants ont été récompensés, avec comme toujours, la participation de la jardinerie JARDIVA, sous forme d'un bon d'achat et / ou de deux sachets de graines.

L'équipe municipale remercie l'ensemble des habitants de Senonches qui contribuent à son embellissement, en dehors des espaces publics. Cela a permis à Senonches d'obtenir en 2019 la 3^{ème} fleur qui a été renouvelée en 2022 pour trois années.

Pour l'édition 2023, les inscriptions se feront en mairie à compter du mois de mai 2023.

Alors, à vos arrosoirs et à vos binettes !



LES AMIS DE LA FORÊT DE SENONCHES Une carte des circuits autour des arbres remarquables.

L'association des Amis de la forêt de Senonches, forte de sa centaine d'adhérents, prépare la sortie d'une carte de 4 circuits en boucle permettant d'accéder facilement aux arbres remarquables du massif tels qu'ils ont été classés en partenariat avec l'ONF il y a plus de 10 ans.

Au début du mois de décembre les Amis de la Forêt mettront à disposition des Offices de Tourisme de la région cette carte des circuits forestiers.

Des points de départ seront identifiés de même que les numéros de parcelles forestières et les coordonnées GPS. Aucun risque de se perdre, même si, parfois, s'égarer a un charme certain pour la découverte.

Ces 13 arbres remarquables ainsi que le massif intact des Evés seront donc accessibles à tous et en respect de la nature et des animaux grands ou petits.

Ces arbres évoluent lentement et un jour (lointain) ils disparaîtront. C'est pourquoi l'association des Amis de la Forêt commence à recenser les arbres d'avenir comme ce magnifique « 5 frères » découvert vers la Fizilière. Très proche, un autre arbre de 4 tiges sur une cépée mérite aussi notre attention, comme ce chêne magnifique voisin de celui de la Framboisière.

PNRP

Le Parc du Perche écrit son avenir à l'horizon 2040

Comment vivrons-nous dans 15 ans ? À quoi ressembleront nos paysages ? Comment nous déplacerons-nous ? Peut-être avez-vous déjà eu l'occasion de participer à ces réflexions avec le Parc. Car depuis plus d'un an, le Parc naturel régional du Perche s'interroge sur son avenir en procédant à la « révision de sa Charte ». Un projet ambitieux qui vise à répondre localement aux défis planétaires qui nous attendent.

Le Perche a été reconnu et classé en Parc naturel régional en 1998 pour la qualité de ses paysages, de ses milieux naturels et de son patrimoine bâti. Son territoire correspond à celui des 88 communes qui ont adhéré volontairement à sa Charte.

Mais une Charte de Parc, c'est quoi ?

Paysages, biodiversité, agriculture et alimentation, urbanisme, patrimoine bâti, culture, tourisme, éducation et sensibilisation... Véritable projet de développement durable, la Charte est le document qui définit les objectifs du territoire et les moyens de les atteindre. Elle est élaborée avec l'ensemble des collectivités territoriales concernées et en concertation avec les partenaires intéressés. Elle permet le classement du territoire en « Parc naturel régional » pour une durée de 15 ans. Les 88 communes du Parc du Perche, dont Senonches, se sont engagées dans ce projet de Parc en la signant.

Pourquoi doit-on réviser la Charte ?

Au bout de ces 15 ans, les cartes sont rebattues pour adapter le projet de territoire au contexte en évolution, aux données scientifiques, économiques et sociologiques : c'est ce que l'on appelle la révision de la Charte. Cette étape est obligatoire pour que le Perche conserve son label de Parc naturel régional. La Charte actuelle arrive à terme dans 3 ans, c'est pourquoi le Parc réfléchit déjà à la prochaine (2025-2040) !

En raison d'une mobilisation importante des équipes du Parc et de ses partenaires (communes, communautés

de communes, départements, régions, l'Office National des Forêts, les Agences de l'Eau, offices de tourisme, etc.) et la volonté d'une consultation la plus large possible du territoire, la révision de la Charte n'est pas une simple procédure administrative. C'est un processus ambitieux de plusieurs années où se décident un projet collectif de vie et une manière d'habiter le territoire à l'horizon 2040.

Où en est-on ?

En 2021, les élus du Parc ont défini un nouveau périmètre d'étude, qui élargit le nombre de communes candidates non plus à 88 mais 114 ! Et pour la première fois parmi elles, 4 se situent dans le Loir-et-Cher. Ces 114 communes ont été impliquées, au même titre que l'ensemble des partenaires, au long processus de concertation.

De mars à juin 2022, le Parc a également souhaité faire participer les habitants du Perche : espace de contribution en ligne, réunions publiques, fête du Parc, stands sur les marchés... L'objectif : recueillir les avis, les souhaits et les craintes pour l'avenir. Toutes ces contributions ont permis, pendant l'été, de définir des objectifs et des mesures concrètes, de la valorisation de l'arbre sous toutes ses formes au développement culturel du territoire, de la promotion touristique à la transition agricole et alimentaire.

Et ensuite ?

D'ici à 2024, après quelques allers et retours avec les Régions et l'Etat, le projet de Charte sera soumis à l'avis de l'ensemble des habitants du Parc dans le cadre d'une enquête publique.



CONCILIER BIODIVERSITÉ ET ACCUEIL DU PUBLIC

en forêt de Senonches

DEUX ENJEUX À CONCILIER

Quand arrive l'automne, tout s'active : les batraciens veulent retrouver leurs pénates d'hibernation, les cerfs gonflent poumons et muscles pour le brame et les amoureux de la nature veulent les approcher pour une photo ou pour savourer leur chants guturaux.

Alertés par l'Association Eure-et-Loir Nature (ELN) du risque avéré d'écrasement de batraciens, déjà constaté en 2021, les services de l'ONF ont décidé de fermer temporairement (15/09-10/10) le tronçon de la route forestière entre le Grand Rond et le Rond de Sauveloup, vu la zone humide Natura 2000 riche en biodiversité toute proche.

Cédric Beaudoin et son équipe d'ELN nous font part, ci-après, de leurs observations très précises de ces lieux si riches.

Salamandre tachetée

UN SUIVI PRÉCIS D'EURE-ET-LOIR NATURE

La présence de cours d'eau, d'étangs, de mares forestières et de fossés temporairement en eau font de la forêt domaniale de Senonches un lieu important pour la préservation de la batrachofaune du département d'Eure-et-Loir.

En effet, toutes les espèces d'Urodèles observables dans le département (amphibiens avec une queue à l'état adulte) sont présentes dans cette forêt. Elles sont représentées par 5 espèces : le Triton crêté, le Triton alpestre, le Triton ponctué et le Triton palmé mais aussi par l'emblématique Salamandre tachetée.

Cinq espèces d'Anoures (amphibiens sans queue à l'état adulte) sont présentes également, le Crapaud commun/épineux, indissociable par des critères morphologiques, la Grenouille verte, la Reinette verte, la Grenouille agile et une espèce particulièrement en déclin et menacée, la Grenouille rousse.

Ces 10 espèces d'amphibiens qui peuplent la forêt domaniale sont menacées à une échelle locale par différents facteurs naturels comme la sécheresse qui assèche rapidement les mares forestières.



Triton crêté

Le comblement des mares temporaires par l'accumulation de feuilles mortes est également un facteur important ainsi que la prédation par divers prédateurs tels que la Chouette hulotte, le Putois, le Renard et le Sanglier.

Mais à ces menaces naturelles, il faut ajouter une menace anthropique liée à l'activité humaine, l'écrasement. En effet, les voies de circulation plus ou moins importantes qui morcellent le massif forestier sont de véritables pièges pour les amphibiens lors des périodes de migration. A partir du mois de février-mars et lors des mois de septembre-octobre, les amphibiens migrent de leur site de reproduction (étang, mare, fossé...) pour aller trouver un site d'hivernage enfoui sous des arbres morts, enterré dans des galeries, etc.

C'est ainsi que certaines routes très fréquentées notamment lors du brame du cerf sont très mortifères à la nuit tombée lors de soirées humides avec des températures ambiantes assez chaudes (12-15°C). Une solution simple pour éviter cette mortalité : fermer temporairement et en partie les routes où des observations importantes de mortalité ont été réalisées durant cette période d'un mois.

C'est ce qui a été expérimenté cette année entre les ronds de Sauveloup et le Grand Rond, où aucune mortalité n'a de ce fait été observée alors que dans le même temps, lors de certaines soirées, une cinquantaine de crapauds, une trentaine de grenouilles et quelques salamandres et tritons ont été recensés sur la route et dans les fossés la bordant.

Cette coopération fructueuse, autour des milieux humides, sera poursuivie en 2023 dans un autre domaine, celui des papillons. En fonction des réalisations qui auront pu être effectuées, nous ne manquerons pas de vous en faire part dans un prochain article.



Contact presse

Bruno Huchet

Responsable d'Unité Territoriale Eure-et-Loir

Tél : 06 19 96 58 70

Courriel : bruno.huchet@onf.fr



"CLÉS DE FORÊT"

QUIZ, ENQUÊTES, SECRETS...
L'APPLI QUI ENRICHIT VOS BALADES !

Disponible sur Android et iOS, l'application «Clés de forêt» de l'Office national des forêts propose une approche pédagogique pour identifier les empreintes, les arbres et les animaux par soi-même.

Téléchargez-la !



CULTURE / TOURISME

CHÂTEAU-MUSÉE 2022, enfin une année sans fermeture !

Une année complète s'achève sans fermeture des lieux touristiques et culturels.

Les animations, expositions, événements, visites, ont repris avec le retour des publics et notamment des groupes. Il en ressort une fréquentation en hausse avec une augmentation de la fréquentation de 69% par rapport à 2021 sur la même période.

LE RETOUR MARQUÉ DES GROUPES D'ENFANTS



Animation « Forestier en herbe »

La crise sanitaire avait fortement freiné la venue des groupes surtout en 2020. En 2022, 67 groupes scolaires et centres de loisirs ont été accueillis, ce qui marque le plus haut nombre de groupes d'enfants reçus depuis la réouverture du château en 2016. Le programme d'activités et d'éducation à l'environnement conjugué à un besoin croissant des enseignants de dévelop-

per des projets en lien avec la Nature, explique cet engouement. En outre, les activités pédagogiques développées depuis maintenant 6 ans bénéficient d'un référencement naturel : bouche à oreille, site internet, fidélisation des écoles et des accueils de loisirs...

LA GRATUITÉ POUR LES ÉCOLES SENONCHOISES

Depuis le 1^{er} janvier 2022, les écoles de Senonches peuvent bénéficier d'une animation gratuite par classe durant l'année scolaire. Ce qui a permis à l'ensemble des petits Senonchois et Senonchoises de découvrir le château et quelques-unes des activités adaptées à leurs niveaux scolaires. En marge de ce droit, les établissements scolaires de la communauté de communes des Forêts du Perche peuvent profiter d'animations gratuites à l'occasion de « La Semaine de l'Arbre ». Cette année, l'école JY Cousteau de Senonches, l'école du Mesnil-Thomas et l'école de Digny ont répondu présentes lors de cet événement annuel qui s'est tenu du 21 au 27 novembre. L'équipe d'éducateurs à l'environnement reste à votre écoute pour vous proposer des animations clés en main et / ou vous aider à construire votre projet. N'hésitez pas à consulter « Le guide des activités pédagogiques » sur notre site internet ou sur demande à l'accueil.



C'est un fait connu depuis maintenant 3 ans, le centre d'interprétation la Forêt et l'Homme au Château de Senonches est gratuit pour l'ensemble des habitants de la communauté de communes des Forêts du Perche.

Néanmoins, pour les visiteurs extérieurs, le Pass 2 sites sorti depuis l'été, permet de visiter à tarif préférentiel l'exposition permanente du château de Senonches et de la Maison Saint-Simon à La Ferté-Vidame.

Tarif à 8€ (au lieu de 12€) par adulte, valable 1 an à compter de l'achat du Pass.

EXPOS, ANIMATIONS NATURE, ÉVÉNEMENTS : L'AGENDA PASSÉ ET À VENIR !

Les familles et les enfants ont répondu présents lors des animations organisées à leur attention pendant les vacances scolaires. Au total, 20 rendez-vous ont été programmés, touchant 278 personnes.

« Anim' tes mercredis » est, depuis 2016, le rendez-vous des enfants de 6 à 12 ans, qui anime leurs vacances scolaires de manière intelligente. Une mention spéciale pour les sorties-nature encadrées par notre éducateur à l'environnement Lloyd qui, depuis 3 ans, permet aux participants d'être sensibilisés à la protection des espèces et d'aller à leur écoute telles que les soirées chauves-souris, les sorties brame du cerf...





Photo de l'exposition de Manon Laroche

Cinq expositions ont été présentées dont trois au cours du dernier semestre.

Deux expositions artistiques «Promenons-nous dans les bois» du 2 juillet au 6 novembre, suivie par «Drôles d'oiseaux» du 8 novembre au 18 décembre, toutes deux signées du peintre-illustrateur Pierre-Yves Bonnot.

En parallèle, le château a eu la chance de pouvoir accueillir l'exposition itinérante mise en place par le Département d'Eure-et-Loir «Arbres remarquables d'Eure-et-Loir» où étaient présentées 48 photographies et une table numérique interactive permettant de sillonner le département à la découverte des arbres «d'intérêts patrimoniaux», identifiés par le service du patrimoine.

LES TEMPS FORTS DU DÉBUT DE L'ANNÉE 2023

Exposition «Un autre souffle», par Manon Laroche. DU 8 AVRIL AU 24 JUIN.

Manon Laroche est une jeune artiste qui aime photographier la beauté infime, celle que l'on ne voit pas et que bien souvent l'on ne prend pas le temps d'observer, ou que l'on ne peut pas toujours admirer à l'œil nu ! Dans cette exposition inédite, elle vous invite à découvrir un « tout autre souffle », celui du microcosme : la faune et la flore des jardins, des forêts. Un voyage poétique en immersion et une entrevue de la vie secrète de ce « petit peuple de l'ombre ».

LE RETOUR DE LA SELLE DES SEIGNEURS DE SENONCHES



Exposition présentée en 2017 au Château de Senonches « La selle des seigneurs de Senonches, retour d'un objet d'exception ».

L'année 2023 sera marquée par le retour de la selle des Seigneurs de Senonches au château, un objet d'exception unique au monde, découvert dans la cour du château lors de la campagne de fouilles archéologiques de 2006. Un emplacement de choix lui sera réservé, à seulement quelques mètres de sa découverte. Cette selle se rattache à la catégorie des selles de combat de luxe, utilisées aussi bien pour la guerre que pour le tournoi. Datée de la seconde moitié du XI^e ou du début du XII^e s., elle sera exposée avec le mobilier retrouvé à proximité ainsi que sa reconstitution, prêtée par le Conseil Départemental d'Eure-et-Loir. L'installation est prévue au cours du premier semestre 2023.

HORAIRES D'OUVERTURE DU CHÂTEAU ET DE LA BOUTIQUE

Sous réserve de modification

Jusqu'au 7 avril 2023 (basse saison) :

Du mardi au vendredi
10h à 12h30 / 14h30 à 17h30

Du 8 avril au 5 novembre 2023 (haute saison) :

Du mardi au dimanche
10h à 12h30 / 14h30 à 18h

Ouvert les jours fériés et les lundis 10 avril, 1^{er}, 8 et 29 mai 2023.

NOUS CONTACTER :

Château de Senonches
1 rue du Château
28250 Senonches
Tél : 02 37 37 80 11
chateau.senonches@gmail.com

SUIVEZ NOS ACTUALITÉS SUR :

www.chateau-senonches.com



Sur Facebook et Instagram :
#chateaudesenonches

RETROUVEZ LA PROGRAMMATION CULTURELLE Dans l'agenda, à la fin de ce magazine

LA PRÉSERVATION DE L'ABEILLE NOIRE

Un défi à chaque saison !

Visite du rucher en compagnie de Raymond Daman du CETA de l'Orne

En 2018, la ville de Senonches s'est lancée dans la conservation de l'abeille noire du Perche. La mission s'accomplit depuis maintenant 4 saisons apicoles grâce à son partenariat avec le Centre d'Étude Technique Apicole de l'abeille noire (CETA). L'intervention des bénévoles et les donateurs généreux ont permis le financement des ruches grâce à leurs dons faits au CETA.



Retour sur 4 saisons
d'apiculture au rucher conservatoire

La commune de Senonches a accueilli 12 colonies d'abeilles noires en juin 2018. Aujourd'hui le rucher en compte 14.

Les différents facteurs de mortalité de l'abeille ont eu raison à plusieurs reprises des abeilles senonchoises : humidité, frelons asiatiques, saisons estivales pluvieuses, sécheresse. Mais l'équipe du rucher met tout en œuvre depuis 4 ans pour garantir la réussite du maintien de l'abeille noire sur le territoire. Les bénévoles du conseil municipal se forment à l'apiculture depuis le début du projet. Ils se sont enrichis des connaissances du CETA qui les accompagne chaque saison pour relever les difficultés saisonnières et pour maintenir le cheptel.

En 2019, un rucher trop en lisière de forêt a subi de fortes pertes à cause de l'humidité et de l'attaque du frelon asiatique. La saison suivante, l'équipe du rucher a reconstitué le cheptel grâce aux divisions et aux cueillettes d'essaims.

En 2021, la saison pluvieuse a été difficile pour la survie des colonies : de mauvaises conditions climatiques ont provoqué un manque de nourriture, de nombreux essaimage, la fécondation des reines vierges retardée.

L'été 2022 a été sec et chaud, des conditions qui ne sont pas optimales pour le développement du couvain.

L'intervention des apiculteurs pour garantir de bonnes conditions d'hivernage est importante pour la survie des colonies.

Le métissage, l'autre défi de la préservation de l'abeille noire.

La présence de colonies d'abeilles Buckfast ou italiennes, dans le périmètre du rucher conservatoire de Senonches compromet le maintien de la génétique de l'abeille noire sur le territoire. Le maintien de notre abeille locale, naturellement présente sur

notre territoire, acclimatée et robuste, est difficile face au métissage que subissent les colonies.

La fécondation de la reine

La deuxième semaine après sa naissance, la reine va effectuer son vol nuptial. Elle sort de la ruche accompagnée de sa garde royale pour aller à la rencontre des mâles.

Les mâles, ou faux bourdons, regroupés, sont issus des colonies d'abeilles noires ou « jaunes » situées dans un périmètre de 4 km.

La reine se fera poursuivre et s'accouplera avec 10 à 20 mâles. Seuls les plus rapides pourront la féconder. Sa spermathèque lui permettra de pondre ses œufs durant toute sa vie et plus jamais elle ne sera fécondée.

**RUCHER CONSERVATOIRE
« ABEILLE NOIRE »**

Tél. : 02 37 37 80 11
ruchersenonches@gmail.com

TOURISME

OFFICE DE TOURISME

Le retour des touristes sur notre territoire

L'année qui se termine marque le retour des touristes sur notre territoire des Forêts du Perche et plus particulièrement à Senonches.



Traditionnel marché nocturne très apprécié, au lac Arthur Rémy.

Tout au long de l'année, l'Office de Tourisme a mis en place des manifestations qui ont permis d'animer la commune et de vous proposer à vous, Senonchoises et Senonchois mais également aux nombreux touristes de passage, un panel d'activités culturelles varié.

Le point d'orgue de la saison fut sans nul doute le marché nocturne du 23 juillet qui a rassemblé plusieurs centaines de personnes. Dans le cadre enchanteur du lac Arthur Rémy, vous avez pu découvrir et profiter de tout le savoir-faire de nos artisans et producteurs locaux, fiers de pouvoir contribuer à la notoriété du Perche et de Senonches.

La fusion des équipes du château et de l'Office de Tourisme a permis la mise en place d'animations concertées sur l'ensemble de l'année : les Journées Internationales des Forêts en mars, la fête de l'Ecotourisme en mai ou encore les sorties nature tout au long de l'été à la découverte de la forêt et de ses occupants.

Et ce n'est pas fini : vous pouvez d'ores et déjà bloquer vos agendas au samedi 28 janvier 2023 pour la rando blanche en forêt domaniale ; nous vous y attendrons nombreuses et nombreux !

Vous le savez, depuis plusieurs années, un partenariat étroit s'est noué entre l'Office de Tourisme et le village forestier Huttoxia. Cette année encore ce lien s'est affirmé avec une augmentation très nette des prestations dispensées par nos deux animateurs. Ils interviennent désormais toutes les semaines entre Pâques et la Toussaint pour proposer aux résidents des chasses au trésor, des balades autour des arbres remarquables, des randonnées à la découverte du territoire et des balades nocturnes en forêt, à la rencontre d'une faune et d'une flore exceptionnelles.

Cette même forêt domaniale est un paradis pour les amoureux de randonnées, qu'elles soient pédestres, cyclos ou même équestres. L'Office de Tourisme en est l'ambassadeur auprès des touristes qui s'en donnent à cœur joie !

Et pour ceux qui ne le sauraient pas encore, l'application mobile gratuite « Rando Perche » vous permet de découvrir toutes les randonnées labélisées du Perche. Bien évidemment, la forêt domaniale y est référencée.

Vous le constatez, Senonches est une commune où le développement de l'activité touristique a toute sa place. Il convient à notre équipe et à nos bénévoles, qui tiennent une place prépondérante dans notre association, d'appliquer la politique touristique que la Communauté de Communes souhaite mener. Vous pouvez compter sur nous pour faire de notre territoire et donc de Senonches l'une des principales vitrines touristiques de cette belle région qu'est le Perche.

AGENDA

SORTIES ET ANIMATIONS
TOURISTIQUES

www.perche-tourisme.fr/Agenda



ANIMATIONS

COMITÉ DES FÊTES De belles festivités passées et à venir !



Nouveau bureau du comité des fêtes :

Présidente, Marie Joaquin, Vice-Président Antoine Koutou, Secrétaire, Nathalie Perrin, Trésorière, Pierrette Moisan. M. Jean-Luc Pioche a été nommé membre d'honneur en présence de Xavier Nicolas.

Le comité des fêtes a été heureux de vous recevoir tout au long de l'année lors de nos nombreux événements, Pâques, Saint-Cyr, Journée Jeunesse, Loto, Nuit des Gamers et nous allons avant la fin de l'année vous proposer le Marché de l'Avent et le Réveillon.

Nous tenons à remercier tous les bénévoles qui se sont donnés entièrement pour que ces événements aient lieu. Nous remercions également les services techniques ainsi que les équipes de la mairie.

Le comité des fêtes souhaite pour 2023 continuer à vous proposer des

événements tout au long de l'année qui, nous l'espérons, pourront rencontrer du succès auprès de notre population. Pour cela, nous ferons encore appel au bénévolat des Senonchois afin que ces événements se déroulent dans les meilleures conditions possibles.

Nous serons heureux d'aller à votre rencontre lors de ces manifestations et souhaitons que l'année 2023 soit une année festive pour nous tous.

A très bientôt !

E-SPORT

Une nuit à la salle des fêtes...

L'instant d'une soirée, la salle des fêtes de Senonches s'est transformée en un haut lieu du jeu d'évasion où une bande de copains (jeunes et moins jeunes) se sont réunis pour faire fonctionner, de façon ludique, leurs méninges.

En effet, le 15 octobre 2022, le comité des fêtes en partenariat avec la municipalité de Senonches et notre informaticien senonchois Marco, a organisé un e-sport à Senonches.

28 Gamers se sont retrouvés autour de Marco de 19h à 6h du matin !

Ils se sont affrontés autour de 3 jeux : Stratégie, combat, et course de voitures.

Excellent pour la cohésion et la collaboration citoyenne, les e-sports encouragent l'entraide, le partage et la solidarité.

Vive le e-sport de Senonches !



RETOUR SUR...

La base de loisirs



Implantée au stade de Senonches, la base de loisirs a ouvert ses portes dès le 27 juin et ce jusqu'au 26 août, du lundi au vendredi.

Animée par Jérôme, responsable du site et deux saisonniers (Hugo et Maëlle), la base de loisirs a permis aux familles de profiter pleinement des activités : Jeux gonflables, jeux de société géants, carabines laser, karts à pédales, babyfoot, jeux sportifs...

Sur tout l'été, nous avons enregistré en moyenne 38 enfants par jour (*les parents ne sont pas comptabilisés*), avec une fréquentation plus forte en juillet qu'en août. Sur certaines journées, ce sont plus de 100 personnes qui fréquentaient la base en même temps, chose possible grâce à la taille du site. Nous avons malheureusement dû fermer les jeux d'eau à cause de l'épisode de sécheresse, privant notamment les jeunes du très prisé ventre-glisse.

La buvette a également été très appréciée, avec le best-seller de l'été : la gaufre Nutella ! plus de 300 gaufres vendues pendant l'été !

A l'été prochain !

COMITÉ DE JUMELAGE Senonches reçoit à son tour les Battenbergeois

Remise de la photo du nouveau collège de Senonches offerte par les élèves à leurs correspondants et apportée par le comité de jumelage.



Lors du bel échange avec Battenberg en juin 2022 (relaté dans le dernier bulletin municipal), le comité de Jumelage a invité à son tour les citoyens de Battenberg à venir à Senonches pour le prochain week-end de Pentecôte du 26 au 29 mai 2023.

Le programme n'a pas été encore défini mais comme cela se fait depuis le début de ce jumelage, il y aura bientôt 44 ans, des excursions dans la région seront proposées, et une soirée amicale réunira les participants. Compte tenu de l'accueil chaleureux que les habitants de Battenberg réservent aux Senonchois lors de ces échanges, notre ville se doit, à son tour, de les recevoir sympathiquement pendant ces quelques jours. Des amitiés durables et enrichissantes s'établissent souvent.

Les Battenbergeois devraient arriver le vendredi 26 mai au soir et repartir le lundi 29 au matin. Pour l'instant le nombre des participants au déplacement n'est pas encore connu mais le comité de Jumelage de Senonches invite les personnes qui voudraient accueillir des Allemands à se faire connaître.

Il serait bien aussi que, comme dans le passé, les diverses associations sportives, culturelles ou autres de Senonches et des environs participent à cet échange. Elles pourraient d'abord en informer leurs adhérents, les regrouper pour les inscrire et éventuellement proposer des activités pour l'animation de ces journées.

POUR CONTACTER LE COMITÉ :
comitejumelagesenonches@gmail.com

Comité de Jumelage
Mairie de Senonches
2 rue de Verdun
28250 Senonches

CULTURE

MÉDIATHÈQUE DE SENONCHES

La rentrée de septembre

a eu une bonne petite odeur de retour à la « vie d'avant » !

Certaines personnes, qui, pour diverses raisons, n'étaient pas revenues à la médiathèque depuis le début de la pandémie de Covid, ont à nouveau osé franchir notre seuil pour redécouvrir une médiathèque en partie renouvelée : nouveaux meubles, nouvelle signalétique, et nouveaux documents bien sûr ! Nous sommes très heureux de les retrouver et espérons que toute cette période de diverses restrictions est bel et bien derrière nous.

Nous avons aussi eu la joie de voir nos demandes d'adhésions augmenter en ce début d'année, à la faveur de l'arrivée de nouveaux habitants mais pas seulement. Cela nous réjouit et, nous le rappellerons jamais assez :

L'inscription à la médiathèque est gratuite et sans condition de résidence. Elle permet d'emprunter jusqu'à 5 livres, deux CDs, un DVD, et une revue par adhérent ; et permet également de réserver des documents qui ne se trouveraient pas dans nos rayons. N'hésitez pas à venir vous renseigner !



Remise des diplômes de « graine de philosophe », aux élèves de la classe de CE2-CM1 de Mme Jeanne.

La médiathèque est conçue pour accueillir petits et grands et permet d'emprunter des documents pour tous les âges et tous les goûts (prix littéraires, romans de terroir, policiers, science-fiction, bandes dessinées, mangas, albums jeunesse, etc)... il y en a forcément pour vous !!!

L'adhésion à la médiathèque permet également d'être informé prioritairement des animations organisées, telles que :

12 juillet 2022 : Animation numérique « Eagle Flight » : jeu vidéo avec PS4 et casque de réalité virtuelle, réalisé en équipes dans les locaux de la médiathèque, pour les jeunes entre 10 et 15 ans ;

10 septembre 2022 : Lecture de textes poétiques, romanesques ou témoignages autour de la ruralité, par Jean-Christophe Cochard, comédien de la Compagnie « Le Théâtre de l'Argile » (tout public).

27 novembre 2022 : rencontre d'auteurs-illustrateurs jeunesse, Sabineallery et Valérian Venet : petit film montrant les étapes de la création d'un livre, petit temps de lecture, et atelier dessin ! (4 à 8 ans)

3 décembre 2022 : spectacle poétique et musical « Bobby à la pointe », par la Compagnie La Caravane des poètes (tout public)...

De nouvelles animations sont prévues dans les mois à venir, guettez-les ! Elles seront indiquées par les modes de communication habituels : site internet et page facebook de la médiathèque, mails, affichages à la médiathèque, etc.

Nous vous rappelons que toutes les animations de la médiathèque sont gratuites, et ouvertes à tous. Attention certaines se font sur inscription. N'hésitez pas à nous contacter pour en savoir plus.

La médiathèque de Senonches renforce également son partenariat avec le Collège de Senonches, notamment autour du Prix « Histoires d'Ados », défi lecture pour les 10-18 ans reconduit comme chaque année d'octobre à mai ! A cette occasion, une comédienne et un musicien sont venus mettre en scène des extraits des romans en lice auprès d'une classe de 3e à la médiathèque de Senonches, et des ateliers de « mise en voix » pourraient être organisés par le biais de la Médiathèque Départementale !

Pour toute question sur le Prix « Histoires d'Ados », n'hésitez pas à nous contacter ou à aller sur la page dédiée de notre site : <https://frocton.wixsite.com/mediathequese-nonches/histoires-dados>

Et bien sûr, les partenariats avec les autres structures (écoles, crèche, RAM, ITEP, MAS...) se poursuivent et se développent avec bonheur. Citons notamment la remise des diplômes de « graine de philosophe » aux élèves de la classe de CE2-CM1 de Mme Jeanne, après un cycle d'ateliers philo menés durant toute l'année scolaire ! (voir photo)

Pour toute question sur les services de la médiathèque, contactez Mme Rocton, responsable de la médiathèque au 02.37.37.37.29. ou mediatheque.senonches@forestduperche.fr

Ou allez visiter le site de la médiathèque !

<https://frocton.wixsite.com/mediathequese-nonches>



HORAIRES DE LA MÉDIATHÈQUE

Mercredi 10h-12h / 15h-18h30

Vendredi 10h-12h / 15h-18h30

Samedi (jours impairs*)

9h-12h30 / 15h-18h30

**Samedis jours pairs : fermeture possible, notamment du fait des animations culturelles. Se renseigner avant de se déplacer. Les autres fermetures exceptionnelles, le cas échéant, sont signalées sur la page d'accueil du site internet de la médiathèque ainsi que sur sa page facebook.*



Fête de la musique au Petit Bossard où nous avons retrouvé la Confrérie du Cèpe et les « Sonneurs du Bien Aller Eurélien »

HARMONIE DE SENONCHES

Partager la passion de la musique !

La saison musicale 2021/2022 aura été l'occasion de retrouver notre public toujours fidèle et aussi de partager notre passion musicale avec le plus grand nombre.

Il y a eu notre concert annuel de Ste Cécile, le fabuleux spectacle MANOCHE au Château des Vaux, le concert de printemps, la fête de la musique au Petit Bossard organisée par la Confrérie du Cèpe et Fins Délices de la Forêt de Senonches, où nous avons retrouvé nos amis Sonneurs du Bien Aller Eurélien, les participations des musiciens aux Heures Musicales de l'école de musique sans oublier nos lotos de l'ascension, les cérémonies officielles auxquelles notre harmonie reste fidèle, et l'inauguration de la salle Jean-Claude Fargas à l'école de musique.

Le 20 novembre notre orchestre a participé aux festivités du 150^{ème} anniversaire de l'Harmonie de Courville-sur-Eure.

Le 27 novembre dernier a eu lieu notre concert de la Ste Cécile avec la participation de l'orchestre de l'école de musique.

2023 ne sera pas plus calme !

Au printemps, nous donnerons notre concert de printemps ! En juin, nous participerons au festival « Musique & Théâtre ». Puis aux cérémonies officielles et aux activités festives et musicales de notre commune. Nous avons en projet la reprise des harmonies du BTP !

Pour ceux qui souhaitent découvrir notre répertoire musical, il est encore temps de vous procurer notre CD anniversaire pour 10€ seulement (participation aux frais). Ce très beau CD ne pourra être réédité, il reste quelques exemplaires à votre disposition à l'école de musique.

Vous souhaitez participer à de belles aventures musicales ? Vous cherchez une ambiance sympathique ? Classique, Variété, Jazz, Couleur café, Afro-blues, Déconcertante, Métal... L'Harmonie de Senonches est « fêtes » pour vous ! Répétitions soit le vendredi soir, soit le samedi en fin d'après-midi, salle Jean-Claude Fargas de l'école de musique.

A très vite !

Hervé Moinard / 06 15 30 29 25

SCOLAIRE

ÉCOLE MATERNELLE DES VALLÉES L'éveil à la nature...



Cette année, l'école maternelle de Senonches compte trois classes. Une petite section et deux classes de moyenne et grande section pour un effectif total de 74 élèves.

En lien avec un des volets du projet d'école, les enfants travailleront sur le thème de la nature. Les enseignants profiteront des saisons pour mettre en place diverses activités autour du projet permaculture.

Il va falloir préparer la terre avec soin afin de l'enrichir pour y accueillir les futurs semis et plans. Le partage des connaissances et l'aide des parents volontaires seront très appréciés.

Les enfants découvriront le cycle de vie des animaux par le biais des élevages de phasmes et d'escargots

que nous venons d'observer et de relâcher dans notre potager, véritable concentré de vie, pour passer un hiver bien au chaud avant l'arrivée du printemps.

En novembre, ils auront pour mission de rénover l'hôtel à insectes dont ils connaissent maintenant l'utilité.

Durant toute l'année scolaire, plusieurs sorties seront proposées pour éveiller leur curiosité et l'envie d'apprendre.

Les représentants de parents d'élèves.

ÉCOLE PRIMAIRE J-Y COUSTEAU Enfin une rentrée quasi- normale

La rentrée 2022 avait des airs de « Rentrée sans Covid » le 1^{er} septembre à l'école Cousteau : le protocole allégé permettant en effet aux enfants de jouer, de se mélanger et de travailler sans masque.

Cette année, 142 élèves ont fait leur rentrée, avec une équipe pédagogique qui n'a pas changé.

Des projets vont donc pouvoir être remis en place cette année, notamment la classe de neige qui n'avait pu avoir lieu ces 2 dernières années. M. POMMIER espère bien emmener les élèves de CM2 à Cohennoz en Savoie du 16 au 22 janvier 2023. Tous sont impatients !



Village de Cohennoz en Savoie, où partira la classe de neige de M. Pommier

Chaque classe réfléchit à différents projets et à leur faisabilité en veillant à trouver le « bon budget » et avec le souci de répondre aux besoins et aux intérêts des élèves. Équation pas toujours facile à résoudre, comme en maths !

Ainsi, les élèves de CM2 ont participé, sur la base du volontariat, au cross du collège organisé le mercredi 19 octobre.

Certaines classes se sont rendues ou iront dans l'année en forêt en partenariat avec le château de Senonches qui propose des interventions sur ce sujet, tandis que d'autres iront à la médiathèque de Senonches.

Quant aux élèves de CP, ils ont commencé leur cycle de natation à la piscine de Fontaine Simon.

Certaines classes vont aussi travailler sur le handicap à travers la découverte d'un handisport : la boccia.



Travailler sur le handicap à travers un handisport : la boccia.

D'autres actions se développeront durant l'année, avec toujours le souci de développer la culture auprès des enfants, via le livre, (« Le festival du Livre » a eu lieu en octobre à l'école) ou en participant à l'opération « École et cinéma ».

Au final, de nombreux projets sont sur les rails, en espérant qu'un petit virus ne vienne pas encore tout gâcher et puisse enfin permettre le retour de la Kermesse, sous le soleil !

ÉCOLE SAINTE MARIE

« Voyage en France »

L'école Sainte Marie accueille 72 élèves de la TPS au CM2 répartis dans quatre classes. Nous remercions les familles pour leur confiance, la communauté de communes et la mairie pour leur soutien chaque année.

Merci également aux enseignants et au personnel de l'école pour leur travail et leur disponibilité auprès des familles pour le bien-être de chaque enfant. Enfin, merci à l'OGEC pour la qualité de sa collaboration et à l'APEL pour son dynamisme.

Cette année, nous retrouvons notre 4^{ème} classe et abordons cette nouvelle année scolaire plus sereinement. L'école se porte bien et entame cette année avec beaucoup d'ambition.

L'année se déroulera sous le signe de la France avec un thème ayant pour nom « Voyage en France ». Ce thème a été lancé par une première sortie à France miniature le 6 octobre.

La semaine du goût a permis à chaque classe de cuisiner un plat pour tous les élèves de l'école. Les enfants ont beaucoup aimé goûter tous ces plats et les partager avec les autres classes et tous les adultes de l'école.

Pour poursuivre sur le thème de la France, nous nous intéresserons aux différents paysages et à la nature qui les façonne. Ainsi, nous participerons à des ateliers avec le château musée de Senonches et le Parc Naturel Régional du Perche.

Pour découvrir un peu plus la nature, les CP sortiront en forêt, dans Senonches et dans la cour de l'école afin d'observer la nature mais aussi agir en fabriquant des nichoirs et des

mangeoires pour les oiseaux. Ils pourront rendre compte de tout leur travail en participant à une émission de radio sur « Radio Grand Ciel ».

Pour donner envie de lire mais aussi découvrir ce qu'est l'acte de voter, toutes les classes sont inscrites au concours de lecture des « Incorruptibles ». Chaque classe a reçu un kit de 6 livres, puis votera pour son livre préféré. En mai, nous connaissons les résultats nationaux de ce concours.

Nous reprenons nos activités avec l'EHPAD de Senonches : le 18 octobre, les CM1/CM2 ont accueilli des résidents afin de leur faire visiter l'école, les maternelles ont chanté des chants de Noël, les CE1/CE2 feront une représentation de poésie et les CP iront le 22 juin 2023, chanter pour la fête de la musique. Ces chants seront suivis d'un goûter avec toutes les classes et les résidents.

Chaque classe aura également la chance d'aller à la médiathèque de Senonches.

D'autres sorties ou activités sont prévues dont une sortie au musée de l'école de Chartres, un spectacle organisé au sein de l'école sur le thème de la nature, un concert de Noël dans la cour de l'école, une kermesse en fin d'année ainsi que les célébrations de Noël et de Pâques.

Si vous souhaitez inscrire vos enfants à l'école, sachez que vous en avez encore la possibilité.

Contacts :

M. Demy au 06 99 37 88 27 ou par mail en passant par le site de l'école saintemariesenonches.fr
Nous accueillons les élèves toute l'année de la TPS au CM2.

LA VIE EN VILLE

RÉSIDENCE PÉRIER Spectacle musical et dîner festif

La Résidence Périer, EHPAD de Senonches, est un lieu de vie et de soins dont le but est d'accompagner au quotidien les personnes âgées et de répondre à leurs attentes en adaptant leur prise en charge en fonction de leurs capacités.



Dîner champêtre dans le parc de la Résidence Périer



Spectacle « une croisière de légende »

Parmi les animations et activités proposées par la Résidence, nous souhaitons vous présenter deux points forts qui se sont déroulés en juin dernier.

En début d'après-midi, un spectacle musical a été organisé par l'équipe d'animation sur le thème « une croisière de légende ».

Environ 70 résidents et une trentaine de familles sont venus à cet événement. A la suite de ce spectacle, la Résidence a proposé un dîner festif en extérieur sur le même format que l'inauguration.

Cette rencontre autour d'un apéritif dînatoire a permis de créer des échanges entre familles, personnels et résidents. Le repas a, par ailleurs, été entièrement préparé par les cuisiniers de l'EHPAD.

Tous les agents de l'établissement ont également participé avec les résidents à la décoration. Ce moment convivial a été un fort succès qui sera renouvelé l'année prochaine sous le thème de « La Guinguette ».

AGENDA : Un après-midi « Portes ouvertes » sera organisé le vendredi 12 mai 2023, de 14h à 17h.

Octobre Rose



Pour la 2^{ème} année consécutive, l'EHPAD de Senonches s'est engagé dans l'action contre le cancer du sein en partenariat avec la mairie et La Ligue contre le cancer.

Durant toute cette campagne de prévention, différents affichages, interventions de prestataires extérieurs ont eu lieu afin de sensibiliser un maximum de public.

Une marche « *Octobre Rose* » en faveur de la ligue contre le cancer a été organisée le 20 octobre dernier. 70 participants (familles, agents, résidents de l'EHPAD) mais aussi des personnes extérieures de la Résidence, étaient présents sur un parcours de 2.5 km. Grâce à cette marche, la ligue a récupéré 350 euros de dons, sans compter une centaine d'euros récoltée grâce aux urnes.

Merci à tous les participants pour cette démarche !

MAISON D'ACCUEIL SPÉCIALISÉE

La « collégiale », le vivre ensemble.

La MAS (Maison d'Accueil Spécialisée) Notre Dame de Senonches s'est inscrite depuis quelques années dans une démarche d'ouverture. Cet établissement dont les rênes sont tenues par M. Koutou et son équipe, insuffle au quotidien un accompagnement en réponse aux lois concernant les personnes en situation de handicap.

La vision qui émane de la synergie de tous les professionnels de la MAS de Senonches ne pouvait porter ses fruits sans tenir compte de l'environnement dans lequel celle-ci demeure. C'est naturellement qu'elle a sollicité le comité des fêtes de Senonches, présidé par Mme Marie Joaquin.

La genèse de la « Collégiale » prend sa source dans une volonté de faire rencontrer des personnes qui se croisent sans jamais s'arrêter. Ainsi, un parent, Président du Conseil de la Vie Sociale, et des professionnels s'appliquent avec le comité des fêtes de Senonches à inviter le public dans les locaux de la MAS par le biais de manifestations (Halloween, marché de l'Avent, ...).

La « Collégiale », instance qui regroupe les familles et la MAS, propose des manifestations innovantes, diverses et variées et souhaite participer à l'idée que le changement de regard sur le monde du handicap peut se faire grâce à la rencontre.



Vive l'Activité Sportive Adaptée à la MAS !

« Le handicap, le vôtre et celui des autres, est un rappel de la fragilité de la place de l'individu au sein de la société ».

Tout y est pensé et organisé en fonction de la majorité des personnes, celles qui sont dans la norme. C'est un défi, une invitation au dépassement de soi, à la solidarité, à la découverte de valeurs profondément humaines.

Selon la PAH (Plateforme Annonce Handicap),
« Le handicap, le vôtre et celui des autres, met la société au défi de s'adapter à tous. Plus la société sera inclusive, plus elle sera riche de ce que chacun y apporte ».

La priorité principale de ce partenariat est le « vivre ensemble » tout simplement.

La « Collégiale » et le comité des fêtes vous donnent rendez-vous en 2023 pour fêter les 30 ans de la MAS Notre Dame.

LA VIE LOCALE

LE SEL DE SENONCHES Un dialogue fort instructif !

En exclusivité, le Senonchois magazine vous livre un dialogue récemment enregistré entre deux personnes. L'une séliste et l'autre non :

« Bonjour, alors comment va le SEL de Senonches ? »

Réponse du séliste :

« Le SEL, Système d'Echange Local se porte bien et propose toujours beaucoup d'activités : nos BLE, le premier samedi du mois, rencontrent un franc succès.

À celle d'octobre nous étions 34, ce qui constitue notre record ! »

« Mais c'est quoi une BLE ? »

« C'est une bourse locale d'échanges, un moment de convivialité, d'échanges, occasion pour créer du lien, ce qui est l'essence même des SEL, avec entraide et échanges de services divers. Parfois ces BLE se terminent par un repas partagé et nous avons aussi l'habitude de fêter l'été en partageant un repas comme tu peux le voir sur cette photo, repas qui a attiré beaucoup de nos adhérents en juillet 2022 et qui s'est terminé, comme cela arrive souvent, en musique et chansons ».

« Et les CEP, c'est quoi ? »

« C'est notre monnaie locale qui matérialise nos échanges, et ils sont nombreux. C'est une monnaie virtuelle et tu dois bien te douter qu'elle n'est pas cotée en bourse ! »

« Quelles sont vos activités et où se passent-elles ? »

« Oh là là, un Senonchois magazine ne suffirait peut-être pas à expliciter toutes nos activités et nos ateliers ! ».



« Tu n'exagères pas un peu des fois ? »

« Oui sans doute, mais regarde notre site internet pour les découvrir : beaucoup d'activités, telles que calligraphie, jardinage, ateliers bois, couture, divers ateliers culinaires etc...

Ces activités ont lieu le plus souvent dans notre local mais aussi chez des sélistes ou en extérieur. Ces nombreuses activités sont animées par nos sélistes et parfois même par des intervenants extérieurs. Et puis nous participons à des manifestations locales telles que brocantes, troc plantes, marché de l'Avent, etc... toujours avec le souci de créer du lien. »

« Il me semble vous avoir vus en septembre dernier près d'un moulin ? »

« Et oui nous faisons ce jour-là une sortie découverte en Beauce et après les visites de musées nous avons fait tourner les ailes d'un ancien moulin à vent. »

« Et je suppose que vous avez des projets pour l'avenir ? »

« Oui bien sûr au printemps prochain, le 29 avril 2023 nous

fêterons les 10 ans de notre SEL et inviterons à Senonches pour cet événement, des SEL voisins (Chartres, Dreux et départements limitrophes), ainsi que des représentants de nos instances régionales et même nationales. Ce sera un grand moment festif. Enfin on y travaille ».

« Bon, salut, je te remercie pour tes réponses et je remercie également le Senonchois magazine pour m'avoir donné la parole par l'intermédiaire de ce dialogue ».

Remarque : cet entretien, cher lecteur, est bien évidemment totalement fictif, mais les faits relatés sont conformes à la réalité de la vie de notre association.

Pour nous contacter :

Philippe Destigny au 06 03 08 66 55
Jean Chanteloup au 06 69 41 32 53
Courriel : selsenonches@outlook.com
Site : selsenonches.wixsite.com/28250



HOMMAGE**M. Jean-Pierre
PICARD**

Décédé le 15 septembre 2022.

Cher Jean-Pierre,

Durant ces 12 années passées avec toi au sein de notre association, nous l'avons vue grandir, se rénover, s'élever.

Tu étais soucieux de son bon fonctionnement et tu avais apporté de la diversité dans ses activités :

- *Les conférences qui réunissaient tout public adhérent ou non, un moment de convivialité et de culture.*
- *Le livre vagabond qui prospère à la maison de santé de Senonches.*

Mes grands regrets seront la dédicace manquée de ton livre sur Saint-Maixime Hauterive, ton village, ainsi que de ne pas avoir vu s'installer le deuxième emplacement du livre vagabond place des Halles.

Tous les membres de l'association se joignent à moi pour te dire un IMMENSE MERCI !

Notre Pilier est tombé, la maison tremble, nous essayerons de la maintenir en ta mémoire.

A Dieu Jean-Pierre, mon secrétaire préféré.

Saida LECLERC

Présidente de L'Association Culturelle du Senonchois

Tel. : 06 36 60 34 49



Jean-Pierre,

Tu nous quittes bien brusquement.

Tu as fait pour notre groupe d'histoire locale beaucoup, beaucoup de choses depuis que tu en as pris la direction en 2015, mais tu pars alors que tu avais

encore plein la tête, on en est sûrs, plein de projets.

Tu vas beaucoup nous manquer, c'est peu de le dire. On va essayer de continuer à aller de l'avant, sans toi, autrement sans doute, en partie.

Il nous manquera toute ton énergie, toutes tes connaissances particulières aussi bien en histoire qu'en informatique, entre autres.

En moins de 10 ans, tu as reconstruit nos anciens cahiers d'histoire locale, prolongé la collection par de nouveaux numéros, créé la collection des carnets, affronté tous les problèmes liés à la vie de notre association, photographié la masse des archives locales, sans compter la rédaction de livres et l'organisation de conférences suivies par un public nombreux.

Jean-Pierre, on te dit tous merci.

Le groupe d'Histoire Locale.

ASSOCIATION CULTURELLE**Le Club Photo**

Le Club Photo a repris ses activités avec ses sorties photographiques régulières et ses ateliers en studio au cours desquels nous nous essayons à de nouvelles techniques photographiques.

Cette année, une attention particulière sera donnée à l'utilisation de logiciel de traitement d'images. La post-production devenant une compétence incontournable de nos jours pour le photographe amateur.

Au-delà de la correction d'exposition et du recadrage, « traiter une photo » permet de donner un style, de renforcer une ambiance, de corriger des défauts optiques. Quelques heures passées devant son écran pour améliorer l'atmosphère du moment capturé. Alors le débat est lancé : post-traiter, c'est tricher ?



Post-traitement : Le petit pont de bois

Venez vous faire votre opinion en partageant une ou deux séances avec nos photographes amateurs, le jeudi de 17h30 à 19h30 au 16 rue Michel Cauly.

SOLIDARITÉ

SECOURS POPULAIRE Soutien aux familles en difficulté

Depuis 2020 les crises s'enchaînent. Aux premiers impacts économiques et sociaux de la crise sanitaire s'ajoutent aujourd'hui les conséquences de la guerre en Ukraine : inflation, hausse des prix de l'énergie...

La vie quotidienne devient de plus en plus difficile pour les personnes déjà en situation de précarité.

En 2021 les 87 000 bénévoles du Secours Populaire Français sont venus en aide à 3,5 millions de personnes en difficulté en France et dans le monde.

Le Secours Populaire Français refuse l'assistanat et attache une grande importance à la dignité de la personne.

Ces valeurs sont transmises aux enfants au sein du mouvement « Copain du Monde ».

Cet été, en août, 200 enfants de la France entière et d'une dizaine de pays se sont retrouvés à Paris pour fêter le 30^{ème} anniversaire du mouvement « Copain du Monde ».

Cet automne nous accueillons 100 personnes. Parmi eux une vingtaine de réfugiés ukrainiens logés à Senonches depuis fin août 2022.

Nos boutiques solidaires rangées et tenues par les bénévoles sont ouvertes chaque jeudi de distribution. Merci à toutes les personnes qui viennent acheter vêtements, vaisselle, meubles, ces jeudis dans nos locaux.

Merci à ceux qui nous apportent au local des meubles, des vêtements propres, des jouets en bon état.



Pour continuer nous avons besoin de vous et de votre générosité.

Au moment où nous écrivons ces lignes nous pensons déjà à la préparation des fêtes de Noël (colis alimentaire offert aux bénéficiaires, jouets et livres pour les enfants).

Si vous vivez un moment difficile, si vous désirez faire des dons, venez nous voir au local au 5 rue des Marronniers.

Ou contactez :
Mme Alexandre
au 02 37 37 76 17
Mme Romiguière
au 02 37 29 49 26
Mme Tabareau
au 02 37 29 02 66

La secrétaire, F. Tabareau

CLUB SENIOR'S La Ville aux Nonains



Voyage à Laurac-en-Vivarais

L'année 2022 nous a permis diverses activités. Au mois de mars nous sommes allés au Salon de l'agriculture. En avril une sortie d'une journée « Au fil de l'eau » pour visiter la Touraine et ses trésors.

En août nous avons organisé notre traditionnel voyage d'une semaine à Laurac-en-Vivarais au Cap Ardèche avec sorties guidées quotidiennes.

En novembre a eu lieu le repas de fin d'année réservé aux adhérents ainsi qu'une sortie à Mortagne-au-Perche le 29 novembre pour « Carnet de Voyages » autour d'un spectacle et d'un repas.

Nos prévisions pour 2023 sont en cours de préparation.

SECOURS CATHOLIQUE **Fraternité et entraide**



Au jardin solidaire avec les bénévoles et les Apprentis d'Auteuil

Chers amis,

Vous ne connaissez pas encore le Secours Catholique de Senonches ? Alors nous voilà !

Nous sommes une équipe de bénévoles, catho ou pas, à l'écoute des personnes en difficulté. Nous les accueillons et tentons de leur apporter soutien et réconfort. Nous essayons de garder dans la dynamique ceux qui, dans l'adversité, gardent l'envie de rebondir.

Chaque mardi après-midi nous accueillons de généreux donateurs qui offrent vêtements et objets utiles ou décoratifs que nous trions et proposons pour presque rien dans notre Boutique solidaire sur la place du château de Senonches, et au local sur le champ de foire ouvert chaque 2^{ème} samedi du mois. Vous y êtes tous conviés, pour y faire de bonnes affaires, trouver ce dont vous avez besoin (vêtements, vaisselle, bibelots, petits meubles...) et amis chineurs venez y dégoter la perle rare !

Jardin solidaire, visites à l'EHPAD, événements festifs ou pour les enfants, sorties et découvertes complètent ces actions et c'est dans un esprit positif, énergique, de fraternité et d'entraide que nous vous invitons à nous rencontrer et faire connaissance.

Vous êtes seuls mais voulez passer un réveillon en compagnie le 31 décembre ? Alors à bientôt, au plaisir de nous découvrir !

PS : Les objets propres et en bon état sont à déposer dans notre boutique ouverte à tous, place du château, le mardi de 14h à 16h.
Pour nous joindre : 06 42 32 81 15.

EXPO Un beau week-end pour « Senonches, ville d'art ».

Quelle chance de pouvoir exposer dans la magnifique salle des mariages de la mairie de Senonches !

Les 22 et 23 octobre derniers, Senonches ville d'art a accueilli une quarantaine d'artistes représentant un grand éventail de styles. Les visiteurs sont venus nombreux.

Le 1^{er} prix du public a été décerné à M. Alain Miri pour « Bob Marley », « Le Jockey » et « Le Bouzhachi » réalisés à l'acrylique. Le second à Mme Sophie Ruffin, pour « Le violoniste », « Le magicien » et « Concentration » faits à la gouache et acrylique.



Mme Ruffin et M. Miri, 1^{er} et second prix du public.

Notre petite équipe remercie les bénévoles qui sont venus aider à l'installation du salon. Elle recherche une secrétaire pour l'an prochain. Beaucoup se sont étonnés de l'absence de notre présidente Colette Hamelin à qui nous souhaitons un prompt rétablissement. Soyons certains qu'elle sera bien présente pour le salon prévu les 4 et 5 mars 2023 à la salle des fêtes de Senonches.

Nous comptons sur vous, venez nombreux !

Envie d'un emploi près de chez vous ?

L'ADMR du PERCHE THYMERAIS recrute !

jepostule@fed28.admr.org



ENFANCE
ET
PARENTALITÉ



ACCOMPAGNEMENT
DU
HANDICAP

SERVICES
ET SOINS
AUX
SÉNIORS

SERVICES
D'AIDE ET DE SOINS
A DOMICILE

ENTRETIEN
DE LA
MAISON



AIDE A DOMICILE
avec ou sans diplôme
AUXILIAIRE DE VIE

Formations proposées en interne
via l'Académie ADMR



Association locale ADMR
du PERCHE THYMERAIS

16 rue Michel Cauty
28250 SENONCHES
☎ 02.37.37.06.19.

✉ senonches@fed28.admr.org

Maison des Services ADMR
ouverte les mardi et jeudi,
de 9 h. à 12 h.

www.admr.org

EMPLOI**ACCOMPAGNEMENT
ADS Emploi****Qui sommes-nous ?**

Avant tout, ADS Emploi est une association intermédiaire ayant 30 ans d'expérience. Elle a pour but de mieux répondre à la fois aux besoins des personnes sur le marché du travail et aux besoins d'emplois et d'activités des particuliers, des entreprises, des commerçants, des agriculteurs, des associations et des collectivités.

L'objectif essentiel d'ADS Emploi est l'accompagnement des demandeurs d'emploi originaires des communes des Forêts du Perche afin de les aider dans leur parcours professionnel.

**Nous mettons en œuvre
tous les moyens humains et
matériels pour faciliter leur
insertion d'une manière
durable.**

**N'hésitez pas à
contacter :**
Viviane Lalande,
Responsable
d'antenne de
Senonches.



2 rue de Verdun,
28250 Senonches
(France Services)



Tél. : 06 42 53 80 48

Courriel : senonches@adsemploi.com

Horaires :

Mardi de 14h à 17h,

Vendredi de 09h à 12h et de 14h à 16h

**ASSOCIATION
Perch'Com**

*Perch'Com fête ses
3 ans d'existence et
en cette deuxième
partie de l'année,
notre association a
su se démarquer en
proposant plusieurs
événements :*

Le 1^{er} Juillet 2022, en collaboration avec le domaine de Tardais, une soirée années 80 qui a été un beau succès.

Le 4 septembre 2022 à L'Eure de la Guinguette de Morancez, une journée mieux-être avec des conférences, des ateliers et un marché autour du bien-être. Une belle journée ensoleillée avec de belles rencontres.

Les 17 et 18 septembre 2022, notre 2^{ème} salon bien-être et artisanat à la salle polyvalente de La Ferté-Vidame, avec des artisans locaux, des praticiens de bien-être, des conférences et une tombola, le tout dans la bonne humeur et avec de beaux échanges.

Nos apéros échanges, conférences et repas partagés pour les entrepreneurs locaux continueront en cette fin d'année. Grâce à ces rendez-vous, notre réseau d'entrepreneurs s'agrandit.

En prévision, pour 2023, l'organisation de deux salons, la poursuite de nos différents rendez-vous. Concernant les ateliers famille, le projet est en sommeil pour le moment car nous manquons de bénévoles pour les animer et de participants.

Les adhésions 2023 sont ouvertes.

Nous nous tenons à votre disposition pour plus d'informations et connaître nos futurs événements.

**Contacts :**

Angélique Avice au 06 76 96 19 76

Carole Huard au 06 60 98 79 53

Courriel : perchcommunication28@gmail.com

Site internet : www.perchcom.fr

Facebook : Perch'Com / Perch'Entreprendre

AGENDA

PREMIER SEMESTRE 2023

SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS



DÉCEMBRE

RÉVEILLON DE LA SAINT SYLVESTRE

COMITÉ DES FÊTES

LE 31 DÉCEMBRE À 20H

REPAS ASSIS AVEC TRAITEUR,
APÉRITIF DE BIENVENUE OFFERT

85€ / ADULTE

25€ / ENFANT -12 ANS

SALLE DES FÊTES

SUR RÉSERVATION

AU 07 82 15 18 44

JANVIER

RANDO BLANCHE

OFFICE DE TOURISME

SAMEDI 28 JANVIER

RANDONNÉE NOCTURNE EN
FORÊT DOMANIALE,
EN PARTENARIAT AVEC LES
SABOTS SENONCHOIS.

DEUX CIRCUITS AU CHOIX :
10 OU 15 KM

RDV À PARTIR DE 18H POUR
BOISSONS CHAUDES ET
SANDWICHS.
DÉPART À 18H30.

*POSSIBILITÉ DE DÎNER À
L'AUBERGE DE LA POMME DE PIN*

5€ LA RANDO SEULE

20€ RANDO + DÎNER

***SUR RÉSERVATION AU
02 37 37 80 11 / 02 37 37 68 59***



FÉVRIER

RENCONTRE AUTEUR JEUNESSE

MÉDIATHÈQUE

MERCREDI 8 FÉVRIER

ANIM' TES VACANCES D'HIVER

CHÂTEAU DE SENONCHES

LES MERCREDIS

22 FÉVRIER ET 1^{ER} MARS

DE 14H30 À 17H

DES ANIMATIONS POUR LES
ENFANTS AUTOUR DE LA NATURE.

SUR RÉSERVATION.

5€ / ENFANT DE 6 À 12 ANS

2€ / ADULTE PARTICIPANT

GOÛTER COMPRIS.

Tout feu Tout flamme

L'AUBERGE DE
LA POMME DE PIN

REPAS CHALEUREUX AUTOUR
DU GIBIER À LA CHALEUR D'UN
FEU DE BOIS.

LE 11 FÉVRIER MIDI ET SOIR

LE 12 FÉVRIER MIDI

LE 18 FÉVRIER MIDI ET SOIR

LE 19 FÉVRIER MIDI

PAYANT / SUR RÉSERVATION

AU 02 37 37 76 62

ATELIER AQUARELLE

MÉDIATHÈQUE

SAMEDI 25 FÉVRIER

CONCERT DE VARIÉTÉ « DES CHANSONS PLEIN LA TÊTE »

SAMEDI 25 FÉVRIER À 20H30

SALLE DES FÊTES DE SENONCHES

RETROUVEZ LES SUCCÈS DE LA
CHANSON FRANÇAISE ET INTERNA-
TIONALE PAR DES ARTISTES QUE
VOUS AVEZ VU DANS « N'OUBLIEZ
PAS LES PAROLES » ET AILLEURS !

AVEC LES MAESTROS :

HERVÉ - VIOLAINE - MICKAËL - LÉA
DORIAN - DENIS - ELODIE - LUCILE
MAUREEN ET ENZO
DE L'EUROVISION JUNIOR !

TARIF UNIQUE : 12€ / PERSONNE

RÉSERVATION AU 02 37 37 80 11

ATTENTION PLACES LIMITÉES !



AU PROFIT D'ARTC : ASSOCIATION DE RECHERCHE CONTRE LES TUMEURS CÉRÉBRALES

MARS



JOURNÉE INTERNATIONALE DES FORÊTS

CHÂTEAU DE SENONCHES
**LE SAMEDI 18
 ET LE DIMANCHE 19 MARS**
DE 10H À 18H EN CONTINUE
 SORTIES NATURE, BALADES
 MUSICALES EN FORÊT,
 GRIMP'ARBRES - GRATUIT -



THÉÂTRE

« FIN DE SERVICE »

D'YVES GARNIER

SAMEDI 25 MARS À 20H30

SALLE DES FÊTES

LA COMPAGNIE CAVALCADE
 PRÉSENTE UN THRILLER
 PSYCHOLOGIQUE, UN HUIS CLOS
 HITCHCOCKIEN !

FINANCÉ PAR LE DÉPARTEMENT
 DANS LE CADRE DU
 DISPOSITIF ART EN SCÈNE

- GRATUIT -

AVRIL

SPECTACLE

« LES FABLES DE LA FONTAINE »

MÉDIATHÈQUE

SAMEDI 1^{ER} AVRIL

EXPOSITION « UN AUTRE SOUFFLE » PAR MANON LAROCHE

DU 8 AVRIL AU 24 JUIN
 CHÂTEAU DE SENONCHES

DANS CETTE EXPOSITION
 INÉDITE, MANON LAROCHE
 VOUS INVITE À DÉCOUVRIR
 UN « TOUT AUTRE SOUFFLE »,
 CELLE DU MICROCOSME :
 LA FAUNE ET LA FLORE DES
 JARDINS, DES FORÊTS.

- GRATUIT -



CONCERT DE PRINTEMPS

SALLE DES FÊTES

DIMANCHE 2 AVRIL À 15H30

CONCERT ORGANISÉ PAR
 L'HARMONIE ET L'ÉCOLE DE
 MUSIQUE DES FORÊTS DU PERCHE

- GRATUIT -

RENSEIGNEMENTS

AU 06 15 30 29 25

MAI

PORTES OUVERTES RÉSIDENCE PERIER

**VENDREDI 12 MAI
 DE 14H À 17H**

ANIM' TES VACANCES DE PRINTEMPS

CHÂTEAU DE SENONCHES
**LES MERCREDIS 19 AVRIL
 ET 3 MAI**

DE 14H30 À 17H

DES ANIMATIONS POUR LES
 ENFANTS AUTOUR DE LA NATURE.

SUR RÉSERVATION.

5€ / ENFANT DE 6 À 12 ANS

2€ / ADULTE PARTICIPANT

GOÛTER COMPRIS.

JUIN

FESTIVAL « MUSIQUE ET THÉÂTRE »

ÉCOLE DE MUSIQUE
 DES FORÊTS DU PERCHE

DU 2 AU 11 JUIN

CONCERTS, THÉÂTRE,
 CONFÉRENCES, CINÉMA.

*LES DÉTAILS DU PROGRAMME
 SERONT COMMUNIQUÉS
 ULTÉRIEUREMENT*

RENSEIGNEMENTS

AU 06 15 30 29 25

FÊTE DE LA SAINT CYR

COMITÉ DES FÊTES

LES 17 ET 18 JUIN

FÊTE FORAINE / VÉLOS FLEURIS
 CONCERT, CÔTELETTES ET
 ANIMATIONS

PLACE DU CHAMP DE FOIRE

**RETROUVEZ AUSSI LES
 ACTUALITÉS SUR
 L'APPLICATION DE
 SENONCHES
 CITY ALL**





Des chansons plein la tête

concert de variété
avec les artistes TV

**SAMEDI
25 FÉVRIER
À 20H30**

Tarif unique

12€

Nombre de places limité !

**SALLE DES FÊTES
DE SENONCHES**

**RÉSERVATION À L'OFFICE DE TOURISME
AU 02 37 37 80 11**

Au profit d'ARTC : Association de recherche contre les tumeurs cérébrales